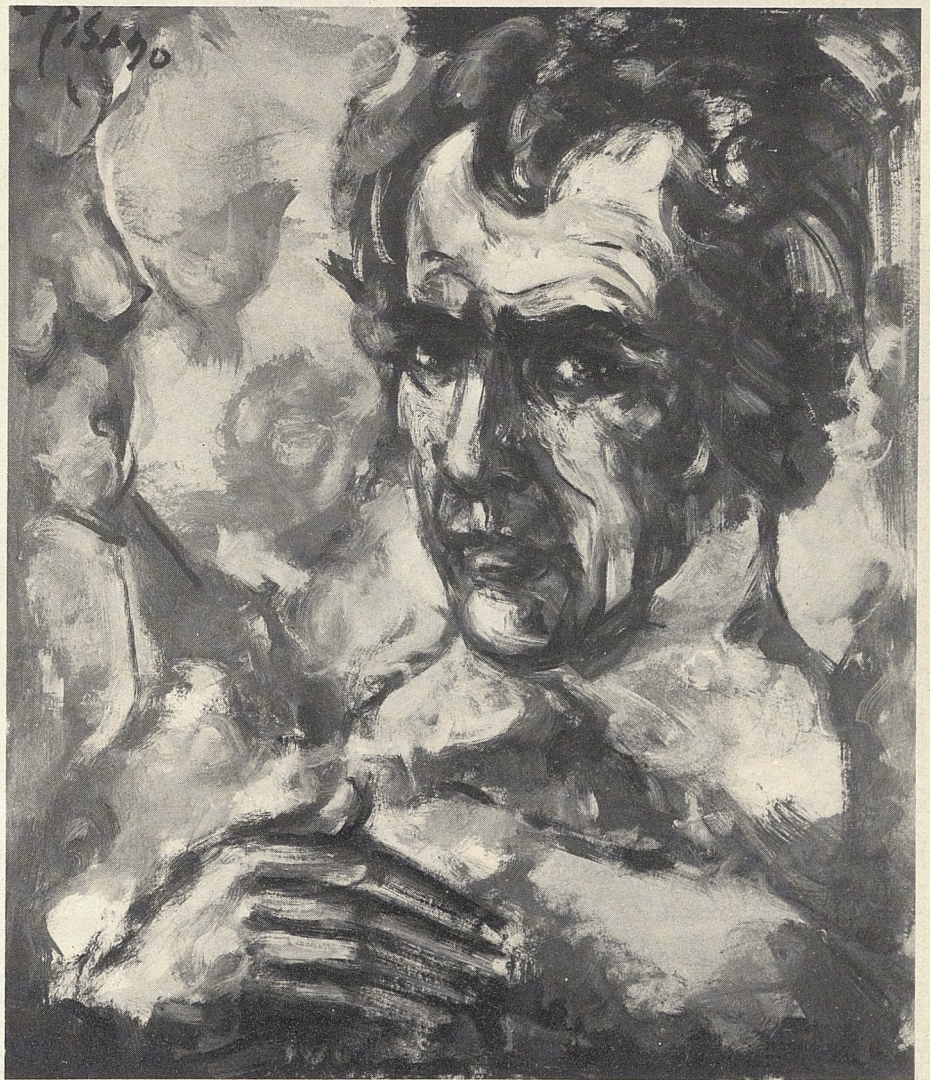




SAINT-CLOUD

**RETROSPECTIVE
PISANO**

AUTOPORTRAIT



N° 132 - MARS 1974



association
des commerçants
et artisans de
S^t. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants membres de l'association

ils se sont groupés pour mieux vous servir

my tailor is...

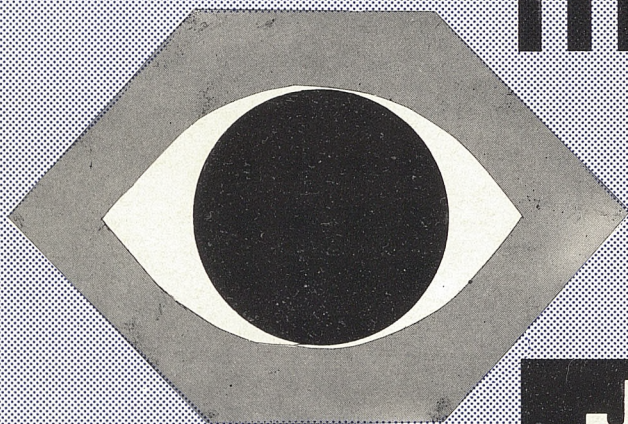
PIERRE

CHEMISIER TAILLEUR

90, bd de la République, SAINT-CLOUD - 602 53.15

PRET-A-PORTER DE LUXE OU SUR MESURES (FORMULE INDUSTRIELLE)

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2^{ter} **RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL 602-03-99

le Crédit Lyonnais vous voit déjà moins à l'étroit et propriétaire

Aujourd'hui vous êtes locataire.

Et déjà nous pensons au jour où vous voudrez devenir propriétaire d'un logement plus grand. Pour que cet achat puisse se faire dans de très bonnes conditions, dès maintenant, vous ouvrez un **Plan d'Épargne Logement**.

Venez nous voir. Vous serez reçu par un responsable du **Crédit Lyonnais**. Il vous expliquera tout ce que vous avez besoin de savoir. Il vous dira comment réaliser plus vite vos projets.

CREDIT LYONNAIS l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

SC - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h



TÉLÉVISION - RADIO - HI-FI ELECTRO-MÉNAGER

*Un service après-vente
incomparable*

PHILIPS

*Une marque
réputée*

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

Jean LECLERC

42, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

TELECLAIR - RADIO

602 66.55

BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Église

602 04.37

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 602 08.53 - 771 86.83

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

Particuliers - Commerces - Industries

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

SAINT-CLOUD

☎ 605 69.93 et 604 35.02

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 59.66

*Conventionné avec la Sécurité
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

EMILE SAINT-PERON

COIFFEUR - PARFUMEUR

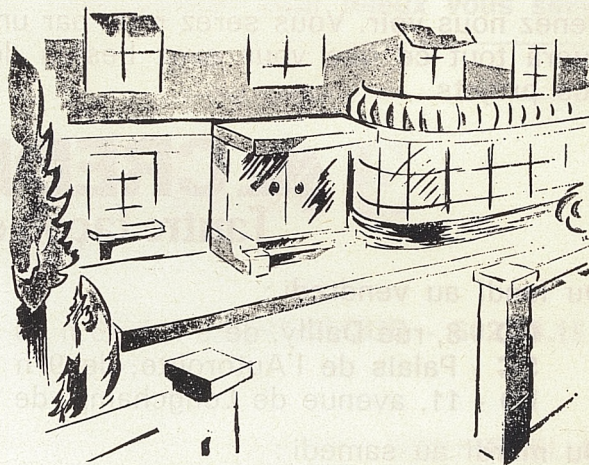
4, Parc de la Bérengère

☎ 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV



36 CHAMBRES tout confort,
salles de bains, douches,
wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe

Il est prudent de retenir sa table
le restaurant est fermé le dimanche soir

nous sommes à votre disposition
pour étudier toute demande pour :

**SEMINAIRES
COCKTAILS LUNCHS
REPAS D'AFFAIRES
RECEPTIONS**

43, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud - Tél. 602.59.30
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205
Parking



Le 1^{er} mars 1974

Votre Conseil Municipal vient d'adopter le budget primitif de 1974 et de choisir un aménageur pour la rénovation du centre de Saint-Cloud. Ces deux décisions sont importantes : la première permet de continuer la politique municipale mise en œuvre depuis trois ans, la deuxième constitue l'aboutissement de deux ans d'études et de discussions.

Le budget primitif de 1974 s'établit, en recettes et en dépenses réelles, à près de 32 millions de francs, dont 13 millions de francs de dépenses d'investissement.

Certes, les difficultés de la conjoncture économique et financière nous obligent à ralentir un peu notre effort d'équipement. Mais, je tiens à préciser que sur les 30 opérations d'équipement collectif que comporte notre programme quinquennal (1973-1977), 19 ont déjà été lancées et que près de 20 millions de francs leur ont déjà été affectés. Pour 1974, nous n'avons pas voulu ajouter aux difficultés de chacun en majorant trop fortement le taux des impôts locaux. La progression retenue sera donc de 10 % environ.

La rénovation du centre de Saint-Cloud est avant tout un problème humain. C'est parce qu'il est essentiel de bien reloger tous les habitants, et de bien assurer le développement d'une activité commerciale nécessaire, sans compromettre la qualité de la vie dans ce quartier et sans engager les finances de la commune, que les études préalables ont été si laborieuses. Je souhaite que maintenant toutes les énergies s'unissent pour que la réalisation de cette opération se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Mais l'activité municipale de Saint-Cloud ne se borne pas à ces importantes questions. Le présent numéro du bulletin municipal contient beaucoup d'autres informations. Je souhaite qu'il constitue entre nous ce lien de communication si nécessaire à notre époque. Aidez-nous à le rendre plus vivant et plus agréable.

Woycode

J.-P. FOURCADE

SOMMAIRE

<input type="checkbox"/> Editorial de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud	3
<input type="checkbox"/> Conseils Municipaux	5, 6, 7, 8
<input type="checkbox"/> Notes sur le budget primitif 1974	9, 10, 11
<input type="checkbox"/> La Rénovation du Centre	12
<input type="checkbox"/> Urbanisme	13
<input type="checkbox"/> Participation de la population à l'activité municipale	13, 14, 15, 16, 17
<input type="checkbox"/> Bienvenue aux nouveaux habitants	17
<input type="checkbox"/> Vie culturelle	18, 19, 20, 21
<input type="checkbox"/> La musique à Saint-Cloud	22, 23
<input type="checkbox"/> Le centre de rééducation fonctionnelle de l'ADAPT	24
<input type="checkbox"/> Activités des Sapeurs-Pompiers	24
<input type="checkbox"/> Activité de la compagnie de Gendarmerie de Boulogne-Billancourt en 1973	25
<input type="checkbox"/> Le point sur le téléphone	25, 26
<input type="checkbox"/> Carnet	26
<input type="checkbox"/> Manifestations communales	27
<input type="checkbox"/> Sports	28
<input type="checkbox"/> Des nouvelles de Tamié	29
<input type="checkbox"/> La vie des associations	30, 31
<input type="checkbox"/> Informations pratiques	32, 33
<input type="checkbox"/> Etat - civil	34

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Abonnements

Annuels	4 F
De soutien	10 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 13 décembre 1973

I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 1973

Adopté à l'unanimité, compte tenu des observations présentées par MM. GAUDICHON, VINSON et VOIZARD.

II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

informe que le Syndicat des Transports Parisiens sera prochainement saisi au titre du VII^e Plan, de la prolongation de la ligne de métro n° 10, jusqu'au Pont de Saint-Cloud.

Il fait le point des mesures prises à la suite du cas de méningite cérébro-spinale signalé à l'école maternelle du Centre.

Monsieur BASSINET

attire l'attention sur l'exposition du peintre espagnol PISANO (vernissage le 26 janvier) et sur celle de M. Claude MARCHAL, Clodoaldien (en mars), qui se tiendront au Musée Bibliothèque, rue Dailly ;
— donne les dates des prochaines commissions extra-municipales :

— 16 janvier : stationnement-parking, à la mairie,

— 5 février : urbanisme-espaces verts, à la mairie,

— 21 février : rénovation du Centre, cinéma « Le Régent » ;

— annonce la tenue du comité de quartier n° 2, le 9 janvier 1974, animé par M. MELLINET (Salle Gounod, 14, rue des Ecoles).

Puis M. GAUDICHON, le Docteur ARNAUD, M. VINSON, Mme OLIVIER et M. VOIZARD font un rapide compte rendu des comités de quartier qu'ils ont présidés.

Monsieur CUNY

signale que deux promoteurs : OCIL et UFI-UFIC restent en compétition pour traiter de la rénovation-restauration du quartier du Centre et qu'une nouvelle réunion des membres de la commission d'études aura lieu le 3 février 1974.

Il parle du problème de la circulation dans certaines grandes voies qui traversent Saint-Cloud,

et fait part de l'acceptation par M. le Préfet, de la délibération prise par le Conseil dans sa séance du 18 octobre, concernant les limitations de l'affichage boulevard de la République. M. le Préfet doit prendre un arrêté répondant au désir du Conseil.

Docteur TOTY

donne des précisions sur un cas d'hospitalisation d'un enfant de l'école maternelle du Centre, traité pour une méningite cérébro-spinale. Des mesures immédiates ont été prises : fermeture et désinfection des locaux scolaires, aussi bien

de l'école maternelle que du groupe tout entier, et examens sérieux faits sur 305 enfants, qui se sont révélés négatifs.

Il signale l'installation d'un grillage de protection au stade municipal et rapporte les contacts qu'il a pris cette semaine avec le Comité d'entreprise de la Société HACHETTE pour l'utilisation du stade FOURET.

Il rappelle que le Centre de TAMIE est mis à la disposition du personnel communal et du personnel enseignant pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An et que le premier séjour des classes transplantées se termine.

Monsieur MARCORELLES

donne quelques indications sur la construction de la crèche et celle du foyer-logement pour personnes âgées.

Madame BRUNAU

annonce que certains travaux en cours ont dû être interrompus par suite du manque de ciment.

Elle indique qu'un marché de gré à gré a été signé avec l'entreprise agréée pour la mise en fourrière des véhicules abandonnés sur la voie publique.

Elle fait part de ses entretiens avec les représentants de la Direction Départementale des Sports pour l'implantation du gymnase du C.E.S. ; un dossier de demande de subventions va être constitué.

Elle évoque également les problèmes concernant la signalisation lumineuse de la rue du 18-Juin et le doublement du tunnel de l'autoroute de l'Ouest.

Monsieur LE LUHANDRE

indique que la commission communale des impôts directs n'a pas approuvé les bases d'imposition établies par l'administration fiscale, dans le cadre de la réforme des impôts des collectivités locales.

Il évoque la question de la sécurité au marché du Val d'Or - Bérengère, et celle du déplacement du marché de Montretout. L'attribution de nouvelles places sera faite à l'issue d'une réunion de la commission des marchés.

III. — COMPTE RENDU DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS QUI LUI A ETE ACCORDEE PAR LE CONSEIL (Loi du 31 décembre 1970)

Monsieur le Maire informe le Conseil des huit arrêtés qu'il a signés depuis la dernière séance :

a) Police Assurance « Tous risques Exposition » pour la semaine SANTOS-DU-MONT, du 20 au 28 octobre 1973 ;

b) Recouvrement de participation - appartement n° 40, Résidence 7 et 9, rue Gounod ;

c) Location d'un appartement type F4, sis 25, rue du 18-Juin ;

d) Recouvrement de participation - appartement n° 72, Résidence 7 et 9, rue Gounod ;

e) Règlement des frais et honoraires dus à M. Paul TURRILLOT, expert, pour une instance entre la ville de Saint-Cloud et la Société Paul CERS et Cie, 4, rue du Mont-Valérien ;

f) Règlement des frais dus à Maître Pierre COURTAIGNE, avocat, pour la procédure de référé : expulsion de M. BOISSET ;

g) Règlement des frais dus à Maître COHEN, huissier, pour la procédure de référé : expulsion de M. BOISSET ;

h) Marché de gré à gré avec le groupement d'assistance routière et de dépannage pour l'enlèvement, la mise en fourrière et la destruction des véhicules automobiles abandonnés sur le territoire de la commune.

IV. — DELIBERATIONS

1° M. le Maire donne connaissance des lettres de démission de M. le Docteur TOTY, 3^e adjoint réglementaire, et de M. MARCORELLES, 1^{er} adjoint supplémentaire, et invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages pour la désignation de leurs remplaçants.

Election du 3^e adjoint réglementaire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14
A obtenu — Mme Simone BRUNAU :	26 voix, élue.

Election du 1^{er} adjoint supplémentaire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14
A obtenu — M. Constantin LOUGOVOY :	26 voix, élu.

Election du 2^e adjoint supplémentaire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

A obtenu — M. le Docteur Raymond ARNAUD : 26 voix, élu.

M. le Docteur TOTY accepte de rester membre délégué par le Conseil Municipal, auprès du Comité de la Caisse des Ecoles Publiques.

Par un vote à main levée, Mme OLIVIER est désignée en tant que membre de la Commission du Bureau d'Aide Sociale, pour remplacer le Docteur ARNAUD qui en assurera la présidence.

M. MARCORELLES est désigné comme Président de la Commission des Finances.

Puis, M. le Maire communique le tableau des attributions des membres du Conseil Municipal :

I. — MUNICIPALITE :

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire Conseil-
ler Général des Hauts-de-Seine.

M. René BASSINET, Premier Adjoint :
Affaires générales, personnel, état-civil,
affaires culturelles, jeunesse, relations
publiques.

M. Bertrand CUNY, Deuxième Adjoint :
Urbanisme, espaces verts, permis de
construire, transports, établissements
classés.

Mme Simone BRUNAU, Troisième Adjoint :
Travaux neufs et entretien, voirie, cir-
culation, stationnement, hygiène.

M. Constantin LOUGOVOY, Quatrième
Adjoint :
Enseignement, sports.

M. Raymond ARNAUD, Cinquième
Adjoint :

Affaires sociales, logement, emploi.

M. Raymond LE LUHANDRE, Conseiller
délégué :

Affaires financières et économiques,
affaires juridiques et contentieux, ju-
melage.

Mme Marie MOREAU, Conseiller délégué :
Bureau d'aide sociale, affaires familia-
les.

Mme Françoise OLIVIER, Conseiller délé-
gué :

Etat-civil, relations avec les ensei-
gnants et les associations de parents
d'élèves.

II. — EQUIPES MUNICIPALES :

Secondent M. BASSINET, Premier Ad-
joint : Mme OLIVIER, MM. VINSON et
GUAY, Conseillers Municipaux.

Secondent M. CUNY, Deuxième Adjoint
MM. MELLINET, GAUDICHON, FRIES,
VOIZARD et HAINQUE, Conseillers Mu-
nicipaux.

Secondent Mme BRUNAU, Troisième
Adjoint : Mme FAUQUENOT, MM. MEL-
LINET, VOIZARD, Mlle MESSAGER, Con-
seillers Municipaux.

Secondent M. LOUGOVOY, Quatrième
Adjoint : Mme OLIVIER, MM. CHARTIER,
LEYMARIE, GUAY et HAINQUE, Conseil-
lers Municipaux.

Secondent M. ARNAUD, Cinquième Ad-
joint : Mme MOREAU, M. TORMOS, Mme
BARTHELEMY, M. CHARLIER, Conseillers
Municipaux.

Secondent M. LE LUHANDRE, Conseiller
délégué : Mme OHRESSER, Conseiller
Municipal.

III. — DELEGUES DE QUARTIERS :

— Quartier n° 1 : Mme OHRESSER,
Centre Aéré rue Gounod.

— Quartier n° 2 : M. MELLINET, Salle
Gounod.

— Quartier n° 3 : Mme OLIVIER, Cen-
tre Social ou Foyer des Sportifs.

— Quartier n° 4 : M. VINSON, Ecole du
Val d'Or.

— Quartier n° 5 : M. GAUDICHON,
Ecole de Montretout.

— Quartier n° 6 : M. VOIZARD, C.E.T.
rue Pasteur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

2° sollicite de M. le Ministre de l'Amé-
nagement du territoire, de l'Equipement,
du Logement et du Tourisme, la création
d'une Zone d'aménagement concerté de
rénovation urbaine, dite Zone d'aména-
gement concerté - Centre, et délimitée par
les rues Dailly, Royale (partie basse),
d'Orléans, de Nogent (partie haute), la
place de Sully, la rue de l'Hospice et la
rue Gaston-Latouche,

— décide que l'opération sera réalisée
par voie de convention avec un aména-
geur privé,

— que l'opération sera financièrement
équilibrée par l'aménageur, de façon à
ce que la commune ou autre collectivité
territoriale, ne supporte aucune charge
financière hormis celles pouvant résulter
de la création d'équipements publics nou-
veaux,

— s'engage à faire face aux consé-
quences financières qu'implique le jeu
des articles 16 et 18 du Code de l'Urba-
nisme et de l'Habitation,

— s'engage également à ne demander
aucune subvention d'équilibre au titre de
l'article 79.1 du Code de l'Urbanisme et
de l'Habitation.

3° Confie de nouveau la réalisation de
la Zone d'Aménagement Concerté « Gui-
nard-Fouilleuse » à la Société de cons-
truction immobilière, 14 bis, rue Daru à
Paris-8°,

— adopte le dossier de réalisation,

— autorise le Maire à déclasser la
partie de la rue du Camp-Canadien située
dans le périmètre de la Z.A.C., pour la
céder partie au Département, partie à
l'aménageur,

— demande que l'aménagement du car-
refour rue du Camp-Canadien - boulevard
de la République, permette l'accès direct
à l'école prévue et

— suggère qu'à titre provisoire, les
emprises cédées au Département pour
l'élargissement du boulevard de la Répu-
blique, soient aménagées en parking plan-
té ou en terrain de jeux,

— autorise le Maire à signer la con-
vention à intervenir,

— demande à M. le Préfet des Hauts-
de-Seine d'assurer l'octroi des subven-
tions d'Etat pour la construction de
l'école.

Entendu M. le Président Rapporteur de
la Commission des Finances en ses con-
clusions,

4° Adopte le programme des travaux de
voirie 1973 (programme d'équipements
collectifs n° 2) prévoyant la réfection du
boulevard Jules-Peltier, de la rue de Bu-
zenval, de la rue Maurice Ravel, de la
rue J. Lambert et de la sente des Pom-
miers Rouges.

5° Autorise le Maire à signer un acte
notarié par lequel l'Association Diocé-
saine de Versailles cède sous conditions,
une parcelle de terrain de 254 m² dont
elle est propriétaire 38, boulevard de la

République, pour permettre la construc-
tion d'H.L.M. sur le marché de Montre-
tout,

— et dans les mêmes formes avec le
Comité d'entraide sociale de Saint-Cloud
pour la cession gratuite d'une parcelle de
terrain de 178 m²,

— et demande à M. le Préfet des
Hauts-de-Seine de déclarer ces cessions
d'utilité publique.

6° Autorise M. le Maire à signer une
convention pour la construction d'une ré-
sidence pour personnes âgées, 137-139,
boulevard de la République, avec la So-
ciété Anonyme d'H.L.M. « Travail et Pro-
priété », dont le siège social est à Paris
15°, 4 place Raoul-Dautry,

et une convention pour la gestion avec
la Société « l'Association des Résiden-
ces pour personnes âgées » dont le siège
social est à Paris 15°, 366 ter, rue de Vau-
girard,

— autorise M. le Maire à signer un
bail emphytéotique de 50 années au pro-
fit de la Société H.L.M. « Travail et Pro-
priété » en vue de la construction de
cette résidence.

7° Autorise M. le Maire à signer un
avenant n° 1 avec la S.A.R.L. « Office fran-
çais du nettoyage », 2, rue Collin à Pu-
teaux, pour le nettoyage des bâtiments
ci-après : garage municipal, gymnase,
centre aéré.

8° Décide de charger Maître COURTAI-
GNES, avocat, 31, avenue de Saint-Cloud
à Versailles, de défendre les intérêts de
la ville pour les expropriations des ter-
rains nécessaires à l'extension des aires
de jeux du C.E.S. Gounod.

9° Retirée de l'ordre du jour.

Par 26 voix et 1 abstention, celle de
M. LEYMARIE,

10° Décide d'autoriser M. le Maire à
poursuivre la procédure engagée pour
l'exécution d'office des travaux de sé-
curité 21, avenue Belmontet, au cas où
les propriétaires ne feraient pas les tra-
vaux prescrits et de faire exécuter ces
travaux à leurs frais.

Par 26 voix et 1 abstention, celle de
M. VINSON,

11° Décide de charger Maître LECOCCQ,
avocat à la Cour, 17, rue de Lamballe à
Paris 16°, de défendre les intérêts de la
ville, dans la requête en référé déposée
par la Société LAFOND concernant la
construction de la piscine municipale,

et autorise M. le Maire à ester en jus-
tice au nom de la Ville, dans la procé-
dure à engager près le Tribunal de Gran-
de Instance de Versailles, pour l'assigna-
tion en référé des architectes, ingénieur-
conseil, et représentants des sociétés
constructrices, afin de déterminer le bien
fondé des malfaçons constatées notam-
ment dans le système d'éanchéité.

Puis, le Conseil Municipal, à l'unani-
mité,

12° Décide d'aliéner les matériels d'in-
cendie appartenant à la Ville, en faveur
de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de
Paris.

13° Décide de vendre deux véhicules municipaux :

— Renault R 2065, ancienne ambulance,
— Renault R 2134, ancienne voiture du service de la voirie, au profit de la Société R. TRILA dont le siège social est 187, boulevard de la République à Saint-Cloud.

14° Autorise le remboursement à une institutrice du groupe scolaire du Centre, d'une somme de 400 F, en dédommagement de la destruction de ses effets personnels lors de l'incendie d'une classe préfabriquée.

15° Accorde une subvention complémentaire d'équilibre de 60.000 F, au titre de l'année 1973, au Bureau d'Aide Sociale.

16° Décide d'accepter le legs GUIBERT ramené à 14.445,70 F, par réduction de l'actif successoral.

17° Personnel communal :

a) crée un emploi de contremaître,
b) décide d'appliquer le barème préfectoral de la circulaire du 19 juillet 1973, concernant les heures supplémentaires effectuées par le personnel enseignant du premier degré, pour le compte et à la demande des collectivités locales, en ce qui concerne les agents non enseignants surveillant les cantines scolaires,

c) décide de calculer selon les dernières circulaires préfectorales la rémunération des animateurs des classes transplantées,

d) décide de fixer forfaitairement à 600 F par mois de stage ou 300 F pour un demi mois, l'allocation qui peut être servie à des agents stagiaires susceptibles d'être employés dans les services municipaux, tout en conservant le statut d'étudiant.

QUESTIONS DIVERSES

— Autorise le Maire à renouveler pour l'année 1974, la convention pour mise à disposition des installations du stade Edmond FOURET, au profit de l'U.A.S. Saint-Cloud et des enfants des écoles ;

— Adopte le compte de gestion du Trésorier Principal, Receveur Municipal de la ville, pour 1972 ;

— Approuve le nouvel état de répartition des primes de technicité.

INTERVENTIONS DIVERSES

A la demande de Mme FAUQUENOT, Mme BRUNAU répond que les illuminations seront réduites pendant la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An, selon les directives départementales.

M. le Maire annonce que les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les :

- jeudi 31 janvier 1974, à 21 heures ;
- jeudi 28 février 1974, à 21 heures ;
- jeudi 11 avril 1974, à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le vendredi 14 décembre à 0 h 15.

Séance du 31 janvier 1974

I. — PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 1973

Adopté à l'unanimité, compte tenu des observations présentées par MM. MARCORELLES et LEYMARIE.

II. — COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

donne communication d'une lettre de M. le Préfet de Paris qui envisage de transformer la partie non occupée des terrains des Réservoirs de l'Avre, en terrain de camping. Une démarche sera entreprise pour combattre ce projet.

Il informe de l'initiative prise par les Directeurs des Hôpitaux de Versailles et de Saint-Cloud qui permettra à 40 pensionnaires de la Maison Lelégard de passer trois semaines aux Baléares.

Monsieur BASSINET

communique l'état des naissances et des décès enregistrés à Saint-Cloud en 1973 :

— Naissances : 916 naissances enregistrées dont 150 concernant des foyers de Saint-Cloud et 253 des étrangers (immigrés et étrangers répartis en 27 nationalités). Par contre, 319 Clodoaldiens sont nés à l'extérieur. Au total, 469 naissances dans les foyers Clodoaldiens.

— Décès : 741 dont 248 Clodoaldiens. et le nombre d'inscrits sur la liste électorale qui est de 16.269 à ce jour.

Il communique le calendrier des prochains comités de quartiers :

— 27 février, quartier n° 1 : Mme OHRESSER, Centre Aéré rue Gounod.

— 24 avril, quartier n° 5 : M. GAUDICHON, Ecole de Montretout.

— 15 mai, quartier n° 6 : M. VOIZARD, C.E.T. rue Pasteur.

— 29 mai, quartier n° 4 : M. VINSON, Ecole du Val d'Or.

— 5 juin, quartier n° 3 : Mme OLIVIER, Centre Social rue de l'Yser.

— 12 juin, quartier n° 2 : M. MELLINET, Salle Gounod rue des Ecoles.

Puis, M. MELLINET rend compte du comité du quartier n° 2 qu'il a présidé le 9 janvier 1974.

Monsieur CUNY

rappelle que la prochaine commission extra-municipale « Urbanisme - Espaces verts » aura lieu le 5 février à 21 heures, en mairie.

Puis il informe le Conseil des décisions prises par le Ministère de l'Équipement concernant le problème des permis de construire de la Résidence du Parc de Béarn. Il précise que l'affaire est maintenant définitivement réglée et que les intérêts de la commune n'ont pas été lésés.

Madame BRUNAU

donne des précisions sur les différents travaux de voirie en cours, sur l'état du chantier du doublement du tunnel de l'autoroute de Normandie.

Elle fait part du déroulement normal des travaux d'aménagement de la cantine des Coteaux et de la construction annexe de l'Ecole Maternelle de Montretout.

Puis, elle signale que le chantier de la construction du foyer-logement pour personnes âgées boulevard de la République, a été ouvert le 25 janvier.

Monsieur LOUGOVOY

informe que deux classes transplantées de l'Ecole du Centre sont parties au centre aéré de TAMIE,

— que les inscriptions pour les séjours à ce centre sont closes pour les congés de février et ceux de Pâques.

Il fait part de l'organisation le 23 février prochain d'une réunion des responsables des associations sportives.

Il expose les problèmes nés du changement du système de paiement des repas pris dans les cantines scolaires et indique les résultats de cette modification.

Il donne des informations concernant l'élection des représentants des cotisants à la Caisse des Ecoles Publiques.

Enfin, il évoque la réussite de la réunion « consommateurs-commerçants » tenue en mairie le 28 janvier, animée par l'Institut National de la Consommation.

Docteur ARNAUD

donne des précisions sur les attributions de logements H.L.M. et I.L.N.

Il évoque le problème des associations d'aides ménagères à domicile.

Il annonce la création d'un fichier des personnes du troisième âge qui rend de grands services au Bureau d'Aide Sociale.

Il envisage d'organiser une commission extra-municipale sur la question du logement des personnes âgées pour leur donner des informations.

Monsieur LE LUHANDRE

signale que M. le Maire a procédé à l'acquisition des terrains appartenant à M. BOYTON et Mme PESCHOT (élargissement du C.E.S. de la rue Gounod), et à l'échange des terrains avec M. D'OZOUVILLE.

Il informe le Conseil de l'heureuse conclusion du contentieux avec la Société CERS qui doit libérer les lieux occupés rue du Mont-Valérien le 15 septembre prochain au plus tard.

III. — COMPTE RENDU DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS QUI LUI A ETE ACCORDEE PAR LE CONSEIL (Loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil des arrêtés qu'il a signés depuis la dernière séance :

a) règlement de frais dus à Maître COHEN, huissier, pour constat des lieux des immeubles mitoyens de l'école maternelle de Montretout ;

b) police assurance incendie, police standard à garantie limitée, avenant de transfert 1 bis, 3 bis, rue de Rouen et 16, rue de la Libération ;

c) police assurance responsabilité civile, police standard à garantie illimitée, avenant de transfert 1 bis, 3 bis, rue de Rouen et 16, rue de la Libération ;

d) **contrat d'utilisation de la piscine par les élèves des écoles primaires et les membres de l'U.A.S.**, période du 1-10-73 au 30-6-74 ;

e) règlement des honoraires dus à M. BENEZECH, architecte, pour constat d'un sinistre survenu dans un pavillon 6, avenue Eugénie ;

f) contrat de maintenance, machine I.B.M. n° 884.845 ;

g) contrat de maintenance, machine I.B.M. n° 722.948.

IV. — DELIBERATIONS

1° Budget primitif de l'exercice 1974

M. le Maire présente les grandes lignes du budget primitif de 1974, indique les orientations principales et précise qu'il a pu être établi en prévoyant une augmentation du nombre des centimes de 10 % seulement.

M. LE LUHANDRE expose en détail les différents chapitres de ce budget.

M. MARCORELLES, Président de la Commission des Finances, rapporte les commentaires et les observations de la Commission.

M. le Maire soumet le budget aux voix :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu l'avis de M. le Président Rapporteur de la Commission des Finances,

Adopte le budget primitif de la ville pour 1974, présenté par M. le Maire et vote 55.660 centimes pour insuffisance de revenus.

Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Budget principal	38.199.472,44	38.199.472,44
Budget annexe du service de l'assainissement	445 279,48	445 279,48
Balance Générale	38.644.751,92	38.644.751,92
Section d'Investissement		
Budget principal	13.052.488,37	13.052.488,37
Budget annexe du service de l'assainissement	227.718,66	227.718,66
Totaux généraux	13.280.207,03	13.280.207,03

Décide la transformation à compter du 1^{er} février 1974, d'un emploi de rédacteur contractuel, en emploi de chargé des affaires juridiques de la Direction des Services Techniques.

Décide de créer à compter du 1^{er} janvier 1974, un poste de Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Saint-Cloud.

Puis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, et avec l'avis favorable de la Commission des Finances,

2° Autorise de procéder à diverses ou-

vertures de crédits en autorisations spéciales de l'exercice 1973.

3° Autorise M. le Maire à rembourser l'avance de 520.000 F faite en faveur de la ville par « le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille ».

4° Décide de faire application de la circulaire de M. le Ministre de l'Economie et des Finances du 7 novembre 1973, en ce qui concerne la révision des prix des différents marchés qui ont été traités par la ville.

5° Autorise M. le Maire à signer des

marchés de gré à gré pour construction d'une crèche, pour les lots non adjudés, avec :

— Société CALLENDRITE, lot n° 2 : étanchéité.

— Société RONGIER, lot n° 4 : menuiserie.

— Etablissements HOUZE, lot n° 8 : serrurerie.

— Société C.R.S.A., lot n° 12 : stores, volets roulants.

6° Adopte le tarif suivant pour insertion des textes publicitaires dans le Bulletin Municipal :

	Tarif au numéro	Tarif pour 4 numéros annuels
1 page	2.000 F	6.400 F
1/2 page	1.200 F	3.640 F
1/4 de page	600 F	1.920 F
1/8 de page	325 F	1.040 F
1/16 de page	165 F	528 F

Ce tarif s'entend toutes taxes comprises et sera applicable à dater du 1^{er} janvier 1974. Les annonceurs supporteront les frais de clichés.

7° Adopte les tarifs suivants à compter du 1^{er} mars 1974, concernant les droits d'entrée et de location de la piscine municipale :

— Location horaire de la piscine (matériel compris)	170 F
— Droit d'entrée du public	
Tarif normal	5 F
Tarif réduit	3 F
Tarif visiteur	1 F
— Carnet de 12 tickets	
Tarif normal	50 F
Tarif réduit	33 F
— Carte d'abonnement trimestriel	
Tarif normal	120 F
Tarif réduit	72 F

— Collectivités : carnet de 100 tickets : 360 F.

8° Précise les dispositions à prendre pour la conservation des pièces du Musée d'histoire locale et décide que la mission du Conservateur sera étendue à l'organisation de manifestations à caractère culturel qui seront organisées à l'initiative de la Municipalité.

9° Décide d'accorder au profit des agents communaux titulaires ou non, une réduction égale à 25 % du montant de la participation aux frais de séjour réclamée aux familles pour l'envoi d'enfants en classes transplantées ou colonies de vacances.

10° Décide de prendre en charge les frais occasionnés par des examens médicaux systématiques ordonnés à la suite d'un cas présumé de méningite cérébro-

spinale, à l'Ecole Maternelle du Centre.

11° Désigne M. le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, comme administrateur au Conseil d'Administration des Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud, en remplacement de M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint.

INTERVENTION DIVERSE

Mme FAUQUENOT se fait l'écho de certaines objections de parents d'élèves, en ce qui concerne l'implantation et la dimension du gymnase prévu au C.E.S. Gounod.

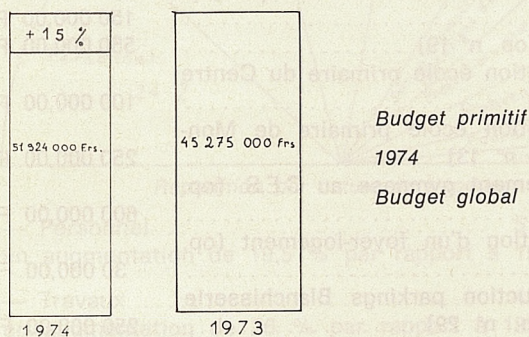
M. le Maire annonce que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 28 février 1974 à 21 heures.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le vendredi 1^{er} février à 0 h 25.

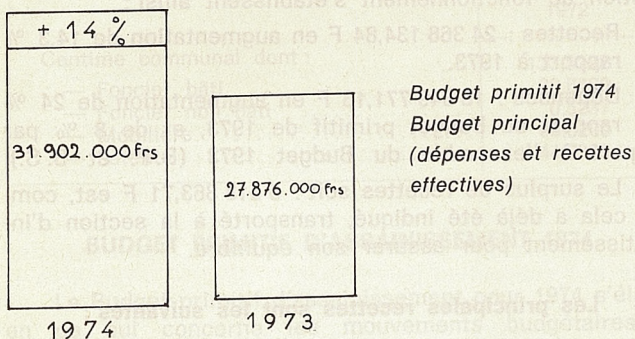
NOTE SUR LE BUDGET PRIMITIF 1974

Le projet de budget primitif pour l'année 1974 s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 51 924 958,95 F en augmentation de 15 % environ par rapport au budget primitif de l'année 1973. La section d'investissement s'élève à .. 13 280 207,03 F en augmentation de 2 % et la section de fonctionnement à 38 644 751,92 F en augmentation de 20 % par rapport à 1973.

Mais il s'agit de mouvements budgétaires qui comprennent à la fois des mouvements réels (des dépenses et des recettes effectives) et des mouvements d'ordre. En outre, les chiffres indiqués ci-dessus comprennent le budget d'assainissement qui constitue un budget autonome annexé au budget de la Ville.



Pour la clarté de l'exposé il ne sera par la suite tenu compte que des dépenses et des recettes effectives et le budget d'assainissement sera examiné à part



— En mouvements réels le budget de l'année 1974 s'élève à la somme de 31 902 259,50 F en augmentation de 14 % par rapport au budget précédent.

Par rapport à 1973, les dépenses d'investissement s'accroissent de 2,5 % et les dépenses de fonctionnement de 24 % contre 19 % en 1973. Il est à noter que les dépenses de fonctionnement prévues pour 1974 (18 849 771,13 F) ne seront supérieures que de 8 % à celles de l'ensemble du budget de 1973 (Budget primitif et Budget supplémentaire : 17 383 217,96 F).

L'augmentation importante des dépenses de fonctionnement en 1974 par rapport au budget primitif de 1973 (24 % au lieu de 19 %) appelle une explication.

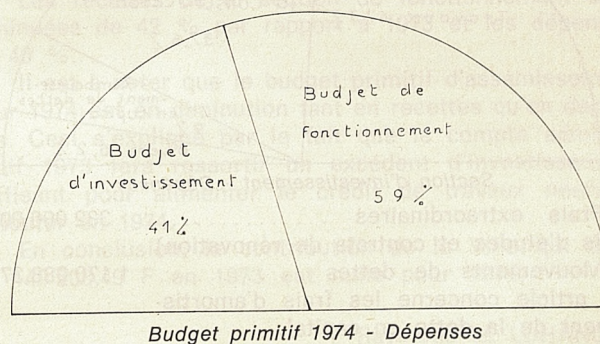
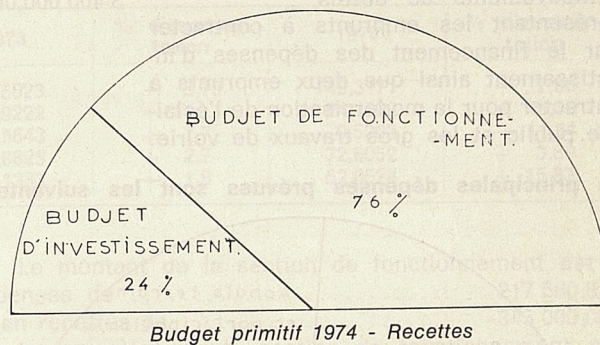
— Cette augmentation de 24 %, 3 707 713 en valeur absolue, se répartit de la façon suivante entre les différents chapitres du budget :

— Frais de personnel	26,2 %	970 600 F
— Subventions	15,9 %	589 020 F
— Travaux	24,8 %	920 900 F
— Frais financiers	14 %	519 214 F
— Prestations pour tiers	9,6 %	355 200 F
— Divers	9,5 %	352 779 F
TOTAL	100 %	3 707 713 F

Ainsi, peut-on constater que l'augmentation la plus forte se rapporte aux frais de personnel et aux travaux (+ 51 %) et que les autres chapitres n'interviennent que pour un peu plus de 11 % dans l'augmentation de 24 % ce qui représente légèrement plus que la hausse du coût de la vie en 1973.

En ce qui concerne le personnel, la municipalité au cours de l'année 1973 a continué son effort de recrutement et l'effectif est passé de 150 en 1971 à 170 au 1^{er} janvier 1973 et à 185 au 1^{er} janvier 1974, ce qui a eu pour effet de nécessiter un relèvement substantiel des crédits de personnel (+ 19,5 %). Sur ce pourcentage, 9,5 % représentent les augmentations de salaires accordées en 1973 et 10 % les augmentations du nombre des emplois effectivement occupés.

Dans le chapitre des subventions, il faut noter que la subvention au Bureau d'Aide Sociale double, passant de 180 000 F à 363 000 F et que la subvention à la Caisse des Ecoles représente deux fois et demie celle de 1973, ce qui fait que le crédit global consacré à ce chapitre est de 45 % supérieur à celui de 1973, alors que l'ensemble des subventions aux associations n'augmente que de 10 %.



SECTION D'INVESTISSEMENT

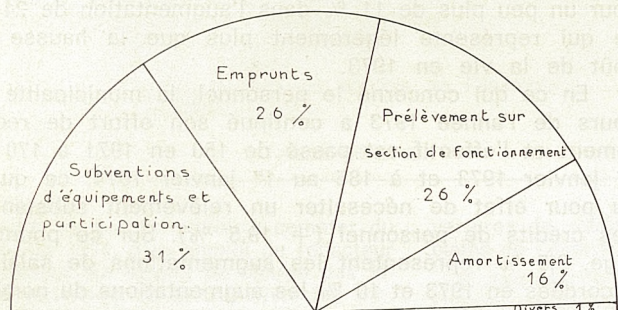
La section d'investissement se présente de la façon suivante :

Recettes : 7 534 124,66 F en augmentation de près de 14,8 % par rapport à 1973.

Dépenses : 13 052 488,37 F en augmentation de 2,5 % par rapport à 1973.

L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses prévues est compensée par le prélèvement effectué sur la section de fonctionnement, soit 3 439 139,11 F et les dotations d'amortissement prévues en dépenses à la section de fonctionnement pour une somme de 2 079 224,60 F Soit au total, une somme de 5 518 363,71 F

Les principales recettes sont les suivantes :

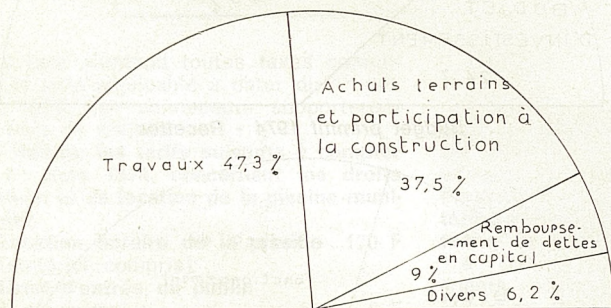


Section d'investissement - Recettes

— Subventions d'équipement et participation à des travaux d'équipement 4 080 865,00 F dont la plus importante 3 106 000 est constituée par la participation des Bureaux de la Colline de SAINT-CLOUD aux dépenses de rénovation urbaine (achats de terrains et voirie).

— Mouvements de dettes 3 400 000,00 F représentant les emprunts à contracter pour le financement des dépenses d'investissement ainsi que deux emprunts à contracter pour la modernisation de l'éclairage public et les gros travaux de voirie.

Les principales dépenses prévues sont les suivantes :



Section d'investissement - Dépenses

— Frais extraordinaires 332 000,00 F (frais d'études et contrats de rénovation)
— Mouvements de dettes 1 170 988,37 F Cet article concerne les frais d'amortissement de la dette en capital.

— Biens meubles et immeubles 4 879 500,00 F
Parmi les principales dépenses, il faut citer :

— des acquisitions de terrains 4 356 000,00 F dont 3 106 000,00 F pour rénovation urbaine et 1 250 000,00 F dans le cadre du plan (op. n° 1)
— construction d'un immeuble HLM à Montretout 400 000,00 F
— Travaux en cours 6 150 000,00 F

Il s'agit essentiellement de travaux nouveaux prévus au plan d'équipement.

— Programme de voirie 1974 (op. n° 2) ... 1 415 000,00 F
— Réfection du stade (op. n° 16) 300 000,00 F
— Classes maternelles de Montretout (op. n° 8) 500 000,00 F
— Aménagement école des Coteaux et aménagement d'une cantine (op. n° 9) .. 750 000,00 F
— Aménagement école maternelle Coteaux (op. n° 10) 250 000,00 F
— Aménagement école du Centre (op. n° 11) 150 000,00 F
— Crèche (op. n° 19) 550 000,00 F
— Construction école primaire du Centre (op. n° 12) 100 000,00 F
— Construction école primaire de Montretout (op. n° 13) 250 000,00 F
— Aménagement gymnase au C.E.S. (op. n° 17 bis) 600 000,00 F
— Construction d'un foyer-logement (op. n° 23) 30 000,00 F
— Reconstruction parkings Blanchisserie Militaire (op. n° 29) 250 000,00 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT

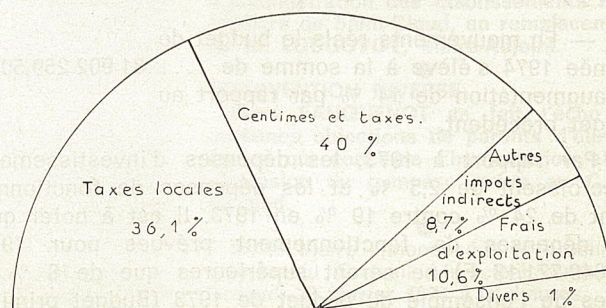
Les prévisions de recettes et de dépenses pour la section de fonctionnement s'établissent ainsi :

Recettes : 24 368 134,84 F en augmentation de 14,3 % par rapport à 1973.

Dépenses : 18 849 771,13 F en augmentation de 24 % par rapport au Budget primitif de 1973, et de 8 % par rapport à l'ensemble du Budget 1973 (B.P. et B.S.).

Le surplus de recettes soit : 5 518 363,71 F est, comme cela a déjà été indiqué, transporté à la section d'investissement pour assurer son équilibre.

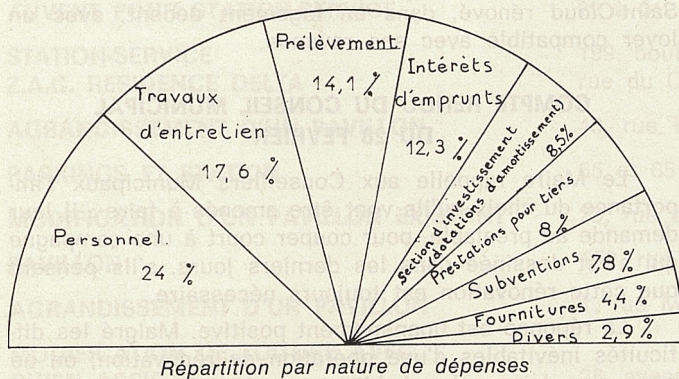
Les principales recettes sont les suivantes :



Section de fonctionnement - Recettes

- Frais d'exploitation 2 595 269,00 F
 parmi lesquels la taxe sur l'enlèvement
 des ordures ménagères : 1 583 669 F et
 les recettes des cantines, classes de nei-
 ge et colonies de vacances : 890 000 F
- Taxe locale 8 818 590,92 F
 au lieu de 7 690 899 F en 1973
 (+ 1 127 691,92 F)
- Autres impôts indirects 2 113 000,00 F
- Centimes et taxes 9 741 380,50 F

Parmi les principales dépenses on peut citer :



- Personnel 5 957 500,00 F
 en augmentation de 19,5 % par rapport à 1973.
- Travaux 4 284 651,00 F
 en augmentation de 26 % par rapport à 1973.
- Participations et prestations pour tiers 1 967 694,76 F
 en augmentation de 22 % par rapport à 1973.

- en augmentation de 21 % par rapport à 1973.
- Frais financiers 2 992 811,11 F
- Allocations et subventions 1 901 733,20 F
 en augmentation de plus de 45 % par rapport à 1973.

Comme je l'ai déjà indiqué, l'augmentation de 45 % en 1974 par rapport à 1973 est due essentiellement au doublement de la subvention au Bureau d'Aide Sociale et à l'augmentation de la subvention à la Caisse des Ecoles qui est deux fois et demie plus forte qu'en 1973. Les autres subventions ont été augmentées en moyenne de 10 %. Dans le domaine sportif la subvention à la piscine n'augmente que de 5 % passant de 295 000,00 F à 310 000,00 F, par contre les subventions sociales augmentent en moyenne de 15 %.

Quant à l'augmentation des crédits pour les travaux d'entretien, elle est due, d'une part, à l'augmentation du patrimoine à entretenir et, d'autre part, à la hausse des prix.

En conclusion, ce projet de budget dont le volume global est en augmentation de 15 % par rapport à celui de 1973 a pu être établi en prévoyant seulement une augmentation de 10 % (égale à celle de 1973) des centimes additionnels dont le nombre passerait de 50 600 à 55 660. Il faut noter que la valeur du centime a augmenté de 7,80 % en 1974 contre 3,73 en 1973 et que la plus-value résultant pour le budget de l'augmentation du nombre et de la valeur des centimes est de 18,6 % au lieu de 14 % en 1973.

L'évolution de la valeur du centime de 1972 à 1974 par catégorie d'impôt a été la suivante :

	1972	1973	% d'augmen- tation	1974	% d'augmen- tation
Centime communal dont :	133,5222	138,5023	+ 3,73	149,3171	+ 7,80
— Foncier bâti	20,6480	22,9222	+ 11	24,1592	+ 5,39
— Foncier non bâti	0,5237	0,5643	+ 7,7	0,5003	- 11,34
— Mobilière	68,0200	69,8825	+ 2,7	72,6052	+ 3,89
— Patente	44,3305	45,1333	+ 1,8	52,0524	+ 15,33

BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT 1974

Le Budget primitif d'assainissement pour 1974 s'élève en ce qui concerne les mouvements budgétaires à 672 998,14 F au lieu de 818 907,08 F en 1973, ce qui représente une diminution d'environ 17,8 %.

En mouvements réels ce budget s'élève en recettes et en dépenses à 445 279,48 F
 au lieu de 591 188,42 F
 en 1973, en diminution de 24,6 % sur l'année précédente.

Le montant de la section d'investissement est de 227 718,66 F
 en dépenses, les recettes étant nulles puisqu'il ne s'agit que des amortissements.

Le montant de la section de fonctionnement est en dépenses de 217 560,82 F
 et en recettes de 343 000,00 F

Les recettes de la section de fonctionnement sont diminuées de 42 % par rapport à 1973 et les dépenses de 40 %.

Il est à noter que le budget primitif d'assainissement pour 1974 est en diminution tant en recettes qu'en dépenses. Ceci s'explique par le fait que le compte administratif 1973 fera ressortir un excédent d'investissement suffisant pour alimenter le crédit de travaux neufs à exécuter en 1974.

En conclusion, la contribution de la Ville qui était de 140 203,49 F en 1973 est nulle pour 1974.

Raymond LE LUHANDRE

LA RÉNOVATION DU CENTRE

Les deux aménageurs UFI-UFIC et OCIL ont remis leurs nouveaux projets de rénovation-restauration du centre ville fin novembre. Ces projets ont été soumis à la commission d'études qui, rappelons-le, comprenait :

- des représentants de la Municipalité,
- le BERU (Conseil de la Mairie),
- un ingénieur-conseil en technique des sols,
- des représentants du service départemental de l'Équipement,
- les représentants des associations suivantes :
 - Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud,
 - Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud,
 - Association pour la défense et la rénovation du centre de Saint-Cloud,
 - Comité de défense des Habitants du centre de Saint-Cloud.

De nombreuses réunions ont eu lieu, soit à l'initiative de la Municipalité, soit à l'initiative de certaines associations : le 7 décembre, les 3, 12, 19 et 28 janvier, les 4, 14, 18 et 20 février.

Par ailleurs, ces derniers projets ont été en permanence exposés en Mairie depuis le 7 décembre 1973. Tous les habitants ont pu faire des remarques ou des suggestions, soit sur un cahier mis spécialement à leur disposition, soit par lettre.

Tout ceci a conduit la Municipalité à demander aux deux aménageurs de préciser leurs dossiers, qui ont été présentés à l'ensemble de la population le 21 février à 21 heures au cinéma « Le Régent ».

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU 21 FEVRIER

Après que les deux aménageurs l'OCIL, puis l'UFI-UFIC aient présenté leurs projets à l'aide de diapositives, M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, compare les deux projets en insistant sur les points suivants :

- nombre de logements conservés,
- nombre de logements sociaux construits,
- nombre de logements de standing construits,
- densité,
- parti d'aménagement et architecture,
- circulation et parking,
- phasage,
- équipements collectifs et financement,
- crédibilité des projets.

Pour faciliter la compréhension des exposés, il avait été distribué à l'entrée :

- par chaque aménageur, une plaquette présentant sommairement son projet ;
- par la Municipalité, une liasse de tableaux comparatifs.

Dans une deuxième partie de la séance une discussion générale s'engagea. De nombreuses questions furent posées ; la plupart soulignaient l'inquiétude de la population qui souhaitait obtenir des garanties quant à son relogement et aux conditions financières de ce relogement, tant en ce qui concerne les propriétaires, les locataires ou les commerçants. La suggestion d'une convention particulière entre la Municipalité et chaque chef de famille ne peut être retenue. Le Maire précise que son premier objectif est que chacun puisse rester dans le centre de Saint-Cloud rénové, dans un logement décent, avec un loyer compatible avec ses revenus.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux l'importance du choix qu'ils vont être amenés à faire ; il leur demande au préalable, pour couper court à une campagne qui s'est dessinée dans les derniers jours, s'ils pensent que cette rénovation est toujours nécessaire.

La réponse est unanimement positive. Malgré les difficultés inévitables d'une opération de rénovation, on ne peut plus laisser les habitants et les commerçants du centre de Saint-Cloud seuls avec leurs problèmes actuels.

A la deuxième question : quel aménageur retenir ? La réponse est la suivante :

20 voix sur 27 pour l'UFI-UFIC,
et 7 voix sur 27 pour l'OCIL.

C'EST DONC L'AMENAGEUR UFI-UFIC QUI EST RETENU.

D'une manière générale, bien que certaines qualités du projet OCIL aient été appréciées, la préférence a été donnée à UFI-UFIC pour sa plus grande simplicité dans la conception des schémas de circulation, par la moindre occupation au sol des constructions. Le projet est plus aéré, le phasage mieux marqué et devrait apporter moins de perturbations dans la vie des habitants. La simplicité conduit à une meilleure crédibilité de réalisation.

Néanmoins le projet ne donne pas entièrement satisfaction à l'ensemble du Conseil Municipal qui demande que des aménagements et des précisions soient apportés dans la « convention de réalisation de ZAC » qui liera la Municipalité et l'aménageur, entre autres :

- diminution du nombre d'immeubles à démolir,
- augmentation du nombre de parkings,
- garanties de relogement,
- création d'une commission municipale pour arbitrer les conflits entre l'aménageur et la population,
- création d'un bureau conseil pour la population,

donnant ainsi satisfaction aux remarques faites lors de la commission extra-municipale d'urbanisme.

Nous vous apporterons de plus amples détails dans le prochain bulletin.

B. CUNY
Maire-Adjoint, chargé de l'Urbanisme

URBANISME

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES depuis le 29 octobre 1973

NATURE DES CONSTRUCTIONS	ADRESSE DES CONSTRUCTIONS	DATE DES AUTORISATIONS
GARAGE	4, avenue de la Passerelle	19-11-73
SURELEVATION D'UN PAVILLON EXISTANT	16, rue de Buzenval	27-11-73
PAVILLON	92, rue de la Porte-Jaune	11-12-73
AUVENT POUR STATION-SERVICE	29 à 31, rue Pasteur	27-12-73
STATION-SERVICE Z.A.C. RESIDENCE DELTA	199, boulevard de la République rue du Camp-Canadien et rue M.-Salles	5-1-74
AGRANDISSEMENT D'UN PAVILLON	43, rue Tahère	12-1-74
PARKINGS ET STATION	65 et 65 bis, quai Carnot	16-1-74
MODIFICATION D'UN PAVILLON EXISTANT	23, rue de l'Avre	23-1-74
PAVILLON	150, rue des Tennerolles	4-2-74
AGRANDISSEMENT D'UN PAVILLON	1, rue Marius-Franay	4-2-74
MODIFICATION DE TOITURE AVEC CHIEN ASSIS	23, avenue de Suresnes	11-2-74
POSTE E.D.F. DANS BATIMENT EXISTANT	16 et 18, rue du Calvaire	11-2-74

PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

Commission extra-municipale d'Urbanisme

Le mardi 5 février, plus de 100 personnes dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, avaient répondu à l'invitation de M. FRIES, conseiller municipal, qui réunissait la commission extra-municipale d'urbanisme sur les espaces verts et les aménagements routiers, en présence de M. FOURCADE, Maire Conseiller général, de membres de la Municipalité et du Conseil Municipal et de deux ingénieurs de l'Equipement.

M. FRIES ouvrit le dialogue en montrant clairement que depuis trois ans, par la publication d'un plan d'occupation des sols réduisant les densités, par la sauvegarde du Parc en remplaçant le viaduc de l'autoroute par une tranchée couverte, par la défense de l'hippodrome, la politique municipale avait pris en compte la préservation et l'amélioration des espaces

verts à Saint-Cloud et du cadre de vie en général.

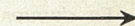
D'autres problèmes vont se présenter, notamment ceux liés aux grandes voies de circulation, c'est pourquoi, pendant toute la première partie de la réunion, M. CUNY, maire-adjoint chargé de l'urbanisme exposa, à l'aide de plans affichés, les propositions de l'Equipement pour l'aménagement à plus ou moins long terme de la voirie nationale et départementale qui traverse ou borde Saint-Cloud, à savoir : les rues de la Porte Jaune et du Camp-Canadien, la rue du Mont-Valérien, et le boulevard de la République.

Les rues de la Porte-Jaune et du Camp-Canadien seront élargies d'ici 10 ans pour devenir une sorte de boulevard périphérique, ce qui aura l'avantage de dévier une partie de la circulation qui, pour l'instant traverse Saint-Cloud et crée de nombreux embouteillages aux heures de pointe. Les riverains doivent cependant être protégés, c'est pourquoi de larges trot-

toirs plantés sont prévus. Le problème des parkings de quelques immeubles touchés par l'élargissement et ceux du relogement doivent encore être étudiés avec la Direction Départementale de l'Equipement. En contrepartie le boulevard de la République ne sera pas élargi, 220 tilleuls vont y être plantés dès cette année et, à plus longue échéance, les carrefours seront tous aménagés. Rue du Mont-Valérien, une seule certitude : la plantation de 65 arbres à fleurs. Trois projets ont été présentés à la population ; ils restent en discussion. Enfin, à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle voie le long de la ZAC Guinard, l'allée d'entraînement modifiée sera ouverte au public.

A la suite de cet exposé, plusieurs personnes posèrent des questions et firent des suggestions.

D'une façon générale, les habitants se plaignent de la priorité qui est toujours



donnée à la circulation automobile au détriment des piétons. Ils aimeraient que l'on crée de nouvelles pistes cyclables, des allées piétonnières en grand nombre, et surtout que, lorsque l'on fait des travaux de transformation, d'amélioration ou d'élargissement des chaussées, on plante de nombreux arbres et l'on ne coupe pas les anciens. Le Docteur Debat, Président de l'Association de Sauvegarde de Saint-Cloud expliqua que si l'on voulait faire de belles plantations, il fallait savoir adapter l'arbre à l'endroit où on voulait le mettre, discuter des variétés à choisir et surtout planter des arbres dignes de ce nom. Cet « idéal » n'est pas toujours possible dans un « univers minéral » comme le bas de Saint-Cloud par exemple, et M. FOURCADE pense que dans des endroits comme la rue d'Orléans et la rue Royale, des arbustes égaient déjà beaucoup le paysage. Plusieurs suggestions d'améliorations ponctuelles comme celle de faire grimper des plantes sur le grillage du stade du quai Carnot ont ensuite été proposées par des participants à la réunion.

Ils demandèrent aussi que soient préservés les grands arbres de la rue des Villarmains, qu'une campagne pour une ville propre et fleurie, avec concours entre les six quartiers soit organisée, que l'on fasse grimper de la vigne-vierge sur le viaduc de raccordement de l'autoroute, que lorsque l'on installe des parkings en plein air, on le fasse sur des dalles alvéolées, ce qui permet à l'herbe de pousser.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs présidents d'associations ont également transmis des suggestions tendant à améliorer l'esthétique de Saint-Cloud ; nous vous donnons ici la liste de leurs demandes dont une partie a déjà été satisfaite. Vous avez dû d'ailleurs le constater : suppression du bandeau « piscine municipale », des panneaux publicitaires, amélioration des bords de Seine, remplacement des parkings sauvages par des promenades, action vis-à-vis des propriétaires de péniches, mur inesthétique de protection contre le bruit le long de la voie ferrée, avenue Alfred-Belmontet, transformer l'immeuble du Double du Grand Livre, rue d'Orléans, aménagement en promenade piétonnière des jardins SNCF, boulevard Jules-Peltier et avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, ravalement du mur de soutènement de la gare et installation de plantes dans des trous à créer dans ce mur, cesser d'élaguer systématiquement tous les arbres de Saint-Cloud et demander par contre aux propriétaires d'entretenir leurs clôtures, aménager le toit de la piscine, supprimer le mur de l'Ecole Normale Supérieure, sente du Clos, supprimer la vespasienne sente des Milons, supprimer le dépôt de vieux matériaux au coin de la rue Jacquilet et de la rue Henri-Regnault, améliorer l'entrée du Parc par la rue d'Orléans, améliorer le revêtement des Bureaux de la Colline au niveau du passage souterrain, interdire les coupes d'arbres dans les propriétés privées, améliorer la soufflerie du tunnel de Saint-Cloud.

En dernier lieu, Mme BRUNAU, maire-

adjoint chargée de la voirie, des travaux et des constructions, donna des précisions sur le budget consacré aux espaces verts. Le programme quinquennal d'équipements collectifs prévoit environ 250 000 F chaque année. En 1973, le budget était de 300 000 F. Les principales opérations engagées sont les suivantes : aménagement d'un square au centre aéré, aménagement des abords de la passerelle en bordure de l'Aqueduc des Eaux de l'Avre, plantations au cimetière, aménagement de l'angle rue Dailly, avenue Chevrillon, du square des Gâte-Ceps, plantations aux abords du marché boulevard Sénard, plantations rue Hébert, rue d'Orléans et rue Royale, plantes grimpances sur le mur de soutènement du Parc de Béarn, de la bibliothèque et de la Sécurité Sociale. En 1974, le budget de 250 000 F devrait permettre, outre la poursuite de la transformation du cimetière, l'aménagement en square d'un petit terrain rue du Mont-Valérien, et d'une partie de la rue de l'Avre. En plus, sur les crédits « parkings », une aire de stationnement plantée sera aménagée à la place de la blanchisserie militaire, rue du 18-juin. Il faut signaler par ailleurs que le budget d'entretien des espaces verts qui croît chaque année a été porté à 280 000 F.

Réunion de la Commission extra-municipale Stationnement - Parking

Le mercredi 16 janvier, M. Gaudichon, conseiller municipal, présidait, en l'absence de M. Leymarie, la commission extra-municipale du stationnement et des parkings, en présence de M. Fourcade, maire, conseiller général, de Mme Brunau, de M. Bassinet et de M. Cuny, adjoints, de Mmes Olivier et Fauquenot, de Mlle Messenger, de MM. Voizard, Mellinet et Vinson, conseillers municipaux.

Il s'agissait de faire le point et d'évoquer les problèmes avec les participants pour les tenir au courant et qu'ils puissent faire des suggestions.

Le problème du stationnement est difficile et compliqué.

Plusieurs méthodes sont appliquées par la Municipalité pour maîtriser la circulation : 7 mises en sens unique, limitation de vitesse rue du Mont-Valérien et rue du Calvaire, interdiction d'accès aux camions de fort tonnage tant dans ces deux dernières rues que dans le centre, pose de « stop », parcmètres et zones bleues, ont amélioré la fluidité et la sécurité.

Si l'on fait le bilan des 193 parcmètres et des 80 places de zone bleue, on constate que, bien qu'étant une gêne pour les riverains, ils sont en général bien acceptés et rendent de nombreux services. Les participants en demandent même d'autres rue Gounod, rue Preschez, dans le bas, rue du Docteur-Desfossez, place Vauguyon, et rue du Calvaire, de-

vant le Parc de Béarn, avec pose d'arceaux.

Les parcmètres de longue durée square Joffre, place de la Gare et place Deville sont également un succès.

M. Boyer, commissaire de police, annonça que la fourrière fonctionne depuis le 15 janvier pour les épaves et qu'il a divisé Saint-Cloud en 4 îlots sans cesse surveillés par des gardiens de la paix.

Mais ces moyens mis en œuvre ne résolvent pas tout et de nombreux « cas » restent à résoudre : Pont des 3 Pierrots, place Santos-Dumont et Pont Sénard des dispositions vont être prises pour créer des îlots directionnels avec feux.

La sécurité des piétons n'est pas toujours assurée à cause surtout des voitures qui se garent sur le trottoir et obligent à descendre sur la chaussée, la Municipalité continue donc à poser des arceaux, moyen inesthétique mais seul efficace.

Trois feux à poussoir vont être installés rue Pasteur, rue Gounod et rue Dailly à hauteur de l'escalier donnant place Silly lorsque le passage souterrain traversant la rue Dailly et menant à la gare sera terminé. Certaines personnes ont demandé qu'un autre feu soit installé boulevard de la République, à la hauteur de la rue Henri-Regnault, lorsque le foyer-logement pour personnes âgées sera construit.

Mais le problème du stationnement le plus aigu est celui du bas de Saint-Cloud du fait surtout du grand nombre d'usines.

Un représentant du personnel des Usines Dassault Avions, présent à la réunion, fit le compte rendu d'une étude et de statistiques tendant à démontrer que la seule solution, aussi bien pour les ouvriers de l'usine que pour résoudre les problèmes de stationnement, serait l'instauration d'un certain nombre de lignes de ramassage par cars, ce qui correspond parfaitement aux idées de la Municipalité.

Mais, même si ce système de ramassage peut être mis sur pied, le problème du stationnement ne sera pas pour autant entièrement résolu dans le bas de Saint-Cloud. La construction de parkings est indispensable. Quai Carnot, à la fin des travaux, deux emplacements d'une capacité de 100 places environ, qui appartiennent pour l'instant à l'Équipement, seront mis à la disposition de la Ville qui envisage d'y construire un parking en silot. En attendant 99 places de parcmètres avec horloge seront installés sur les terre-plein du quai. Près de la gare du bas, l'Équipement a prévu un parking de 75 places.

Pour les représentants de l'hôpital, présents également à cette réunion, la seule vraie solution réside dans l'amélioration des transports en commun.

Vers l'instauration d'un dialogue Commerçants- Consommateurs à Saint-Cloud

SAINT-CLOUD est une commune confrontée aux problèmes de la ville-dortoir : la majorité de ses habitants travaille en effet à Paris et 12 % seulement de sa population fait ses achats à SAINT-CLOUD.

La Municipalité s'emploie depuis plusieurs années à en faire une véritable communauté.

Dans ce sens a été organisé le 28 janvier un débat public « Commerçants-Consommateurs » animé par M. LOUGOVOY, Maire adjoint de Saint-Cloud, avec la participation de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général des Hauts-de-Seine et de M. ESTINGOY, Directeur de l'Institut National de la Consommation.

L'objectif recherché était d'analyser les difficultés expérimentées sur place, tant par les consommateurs, par les commerçants que par l'Institut National de la Consommation et de rechercher les possibilités de collaboration pratiques entre les diverses parties intéressées.

Au cours des nombreux échanges qui suivirent entre les différents représentants des associations locales, M. ESTINGOY souligna que la municipalité reste un lieu privilégié de réflexion et d'action et que l'I.N.C. désire encourager ces initiatives locales qui peuvent être à l'origine d'une prise de conscience élargie du problème et favoriser le sentiment d'appartenance à une collectivité.

En conclusion, M. FOURCADE insista sur la nécessité de développer l'information réciproque « Commerçants-Consommateurs » et proposa un certain nombre de mesures dans ce sens :

- achalandage commercial,
- enquête périodique sur les prix pratiqués dans la ville,
- organisation des services après-vente,
- information sur les problèmes de la consommation.

La commune de Saint-Cloud qui avait été la première à établir une permanence de l'I.N.C. semble donc constituer un terrain de développement privilégié pour les problèmes de protection du consommateur.

Une tribune Commerçants-Consommateurs sera ouverte dans ce bulletin pour les questions importantes que vous pourriez soulever. Adressez vos lettres à la Mairie, à l'attention de M. LOUGOVOY.

Comité de Quartier n° 1

Une Ville en pleine mutation.

Le Docteur Arnaud, conseiller municipal avait réuni le 21 novembre, les habitants du quartier n° 1 au cours d'une réunion à laquelle assistaient M. Fourcade, maire, conseiller général, M. Cuny,

maire-adjoint chargé de l'urbanisme, M. Marcorelles, maire-adjoint chargé des affaires sociales, et MM. Voizard et Guay, conseillers municipaux.

Le Docteur Arnaud fit tout d'abord un tour d'horizon sur les projets et réalisations en cours (plan d'occupation des sols, rénovation du centre, Z.A.C. Guinard Fouilleuse, construction de H.L.M. sur le marché de Montretout, rénovation de la gare S.N.C.F., travaux de l'autoroute, crèche près de Stella Matutina, et foyers-logements pour les personnes âgées) puis laissa la parole aux participants.

Après avoir donné des détails sur la rénovation de la gare, M. Fourcade informa l'assistance que le haut et le bas de Saint-Cloud seraient reliés par un système d'escalators et un passage souterrain qui sera construit sous la rue Dailly.

En outre, la construction de la passerelle au bout de la rue du Ct-Lareinty permettra aux piétons et aux mères de famille de pénétrer plus facilement dans le parc.

Le problème de la traversée de la rue Gounod, très dangereuse, a été ensuite évoqué.

L'installation d'un feu rouge à l'angle de la rue Preschez a été jugée indispensable.

La Municipalité s'est également engagée à accélérer les travaux de réfection des trottoirs rue Tahère et rue des Tennerolles.

Une question difficile à résoudre : le ramassage des ordures, principalement dans les quartiers de maisons individuelles.

Selon M. Fourcade, un ramassage pourrait être organisé entre 21 h et 23 h par sacs plastique. Cette proposition a été favorablement accueillie par les habitants du quartier n° 1.

Comité de Quartier n° 2

Le 9 janvier, s'est tenu salle Gounod, le comité de quartier qu'anime M. Mellinet, conseiller municipal. Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion où l'on notait la présence de M. Fourcade, maire, conseiller général, de Mme Brunau et de M. Cuny, maires-adjoints, et de membres de la municipalité.

M. Mellinet ouvrit la séance en faisant le point sur l'ensemble des travaux en cours, des études et des problèmes auxquels s'attache la Municipalité, afin de compléter l'information des habitants de ce quartier sur les problèmes de la commune : aménagement du quai Carnot, pont reliant l'autoroute au périphérique, travaux de l'école de Montretout, H.L.M. à l'emplacement du marché de Montretout, ZAC Guinard, réfection de la gare principale, plantations, etc.

En ce qui concerne les nuisances causées par le bruit des souffleries des bureaux de la colline de Saint-Cloud, Mme Brunau précisa que ce problème

devrait être réglé dans les semaines à venir.

Circulation : l'attention fut attirée sur le fait que, de plus en plus fréquemment, les voitures remontent la rue Royale en sens interdit.

Au pont des Trois-Pierrots, il sera peut-être installé des feux bien que ce projet ait pour conséquence le ralentissement de la circulation mais il faut avant tout assurer la sécurité des piétons.

En ce qui concerne le problème du logement, M. Fourcade rappela l'un des éléments les plus importants du cahier des charges de la rénovation du Centre de Saint-Cloud : personne ne verra son logement démoli sans avoir été auparavant relogé.

A propos de la réfection de la gare principale, le Maire précisa que celle-ci est prévue dans le VI^e Plan et qu'elle comprend trois éléments : l'installation du courant électrique, la pose d'un matériel nouveau (voitures modernes, plus silencieuses) et la réfection de la gare elle-même avec salle d'attente et distribution automatique des billets.

Comité de Quartier n° 3

Un dialogue constructif.

Une soixantaine de personnes sont venues assister le mercredi 5 décembre à la réunion du comité de quartier n° 3, qu'animaient Mme OLIVIER, Conseiller Municipal, avec M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général, Mme BRUNAU, Maire-Adjoint et des Conseillers Municipaux.

Mme OLIVIER ouvrit la séance en donnant des précisions sur les tâches auxquelles s'adonne l'équipe municipale, afin de compléter l'information des habitants de ce quartier sur l'ensemble des problèmes de la commune (état d'avancement des travaux à l'école des coteaux, situation quai Carnot, crèche municipale de Montretout, foyer-loyement boulevard de la République). J.-P. FOURCADE en répondant à des questions concernant des domaines divers, expose très en détail et à la satisfaction de tous les grands projets actuels :

— *Quai Carnot* : le Maire donne la position qu'il défend au Conseil Général : ne pas accélérer l'obtention des crédits en vue de l'élargissement de ce quai tant que le problème de la A 86 n'est pas parfaitement réglé.

— *Transport* : la Ville de Saint-Cloud est en discussion avec la R.A.T.P. par l'intermédiaire du Syndicat intercommunal pour la modification du parcours du mini-bus, afin de lui faire traverser notre Ville.

— *Marché du quartier* : sur l'utilisation du terrain longeant la voie ferrée, il faut attendre pour discuter avec la SNCF que les travaux de rénovation de la gare de Saint-Cloud Centre soient terminés.

— *Problème de l'eau* : M. le Maire explique de façon très approfondie les diverses solutions proposées pour changer notre eau.

Les habitants ont montré beaucoup d'intérêt à toutes ces précisions et Mme BRUNAU, Maire-Adjoint, répondit à de très nombreuses questions concernant la voirie et le stationnement qui restent les deux problèmes urgents de ce quartier. Trois nouvelles mesures devraient très sensiblement améliorer cette situation :

- la pose de nouveaux arceaux ;
- un parking de cent places va être aménagé près de Dassault Electronique ;
- un marché a été passé par la Municipalité avec une entreprise pour enlever les épaves et voitures ventouses en stationnement abusif.

Au sujet de la sécurité des enfants de l'école des Coteaux, M. le Maire pense que la meilleure solution sera de fermer la rue à la circulation pendant la durée des travaux. Le problème de la signalisation de la place Santos-Dumont est à l'étude.

Cette réunion fut donc très animée et constructive, chacun apportant sa part de remarques et de propositions.

Comité de Quartier n° 4

Le 28 novembre, à la réunion du comité de quartier du Val d'Or présidée par M. VINSON, conseiller municipal, étaient présents : M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, Mme BRUNAU, Maire-Adjoint chargée des travaux, de la voirie, et de la circulation, Mme OLIVIER, et MM. LEYMARIE et MELLINET, conseillers municipaux.

Les participants posèrent de nombreuses questions :

- Sur l'aménagement des grands axes.
- M. CUNY annonça que seraient plantés dans le courant de l'hiver, des tilleuls boulevard de la République et des espèces variées à fleurs rue du Mont-Valérien.

L'élargissement de la rue du Mont-Valérien par suppression du stationnement latéral est toujours envisagé par la Préfecture mais la Municipalité résiste car cela gênerait les riverains et inciterait les voitures à aller encore plus vite alors que déjà la vitesse limitée à 45 km/h n'est pas respectée, ce qui est extrêmement dangereux. Pour Mme BRUNAU, l'incivisme pose un problème très grave à Saint-Cloud.

Cet incivisme se manifeste aussi dans le stationnement sauvage sur les « bâteaux », sur les trottoirs, aux angles des rues. Pour pallier ces difficultés, une fourrière va être installée d'ici un mois. Automobilistes, attention !

La sécurité des piétons est mal assurée le long de la rue du Mont-Valérien au débouché des rues adjacentes (des bandes blanches vont être posées) et boulevard de la République, principalement à la hauteur de la rue Caroline. La pose

d'un feu à poussoir, ne résoudrait pas les difficultés que rencontrent les voitures à ce carrefour. Il faut donc aménager un véritable carrefour sans pour autant désynchroniser les autres feux du boulevard, cela est complexe. Les études sont activement conduites.

- Sur l'état des rues.

La rue Traversière est en train de devenir un véritable dépôt. Mme BRUNAU a précisé qu'il s'agissait d'encombrants en attente de ramassage et de poubelles qu'il faudrait faire plutôt ramasser boulevard de la République.

- Sur les transports en commun.

Ils sont la seule possibilité de diminuer le trafic sans cesse croissant dans ce quartier. M. CUNY indique les améliorations (vitesse, confort) des trains gare du Val d'Or. Par ailleurs, le syndicat intercommunal, récemment créé, fait actuellement une étude pour déterminer les besoins réels des habitants, un clodoaldien sur 30 va être interrogé, M. VINSON souhaite qu'il réponde très complètement aux enquêteurs. Mme BRUNAU espère arriver à un accord avec la RATP pour que le mini-bus de la Verboise modifie son parcours.

La création de taxis collectifs vers le 16^e arrondissement et l'installation d'une borne pour taxis a été demandée.

— Sur le foyer logement de 80 studios pour personnes âgées dont la construction va commencer incessamment.

— Sur le terrain de la Princesse de Grèce, certains participants souhaiteraient aller marquer les arbres et contrôler les élagages et abattages éventuels.

M. CUNY objecte qu'il s'agit d'une propriété privée et que ces arbres constituent un argument de vente pour le promoteur qui a pris des engagements précis envers la Préfecture. Il va cependant étudier à quelles conditions cela serait possible.

— Sur la ZAC Guinard-Fouilleuse dont M. CUNY présente la maquette.

Les participants remarquèrent qu'il n'y aurait pas de salle sociale ou culturelle, d'espace de jeux ou de commerces étoffant les deux petits centres du quartier dont ils regrettent l'insuffisance. M. CUNY en a déjà fait l'observation au promoteur mais le COS de 1, 22, beaucoup trop élevé, résulte d'une convention ancienne. Des améliorations ont cependant été obtenues, forte augmentation des logements sociaux (sans augmentation des surfaces totales d'habitation de la ZAC), construction d'un gymnase, construction prioritaire de l'école, etc.

— Sur le terrain, 37, rue du Mont-Valérien.

Si la ZAC Guinard se réalise, ce qui est très probable, il ne sera pas nécessaire de construire les logements prévus pour les fonctionnaires municipaux. L'aménagement du terrain en square sera prévu au budget 1974. Mais les avis sont divisés sur la nécessité de l'aménager de telle sorte que les enfants puissent aussi y jouer au ballon.

Comité de Quartier n° 5

Une nombreuse assistance était présente le 24 octobre 1973, à la réunion du comité de quartier n° 5, animée par M. GAUDICHON, conseiller municipal, auxquels étaient venus se joindre M. Jean-Pierre FOURCADE, maire, conseiller général, et de nombreux membres de la municipalité.

De multiples questions furent posées au cours de cette soirée. M. FOURCADE put expliquer, maquette en main, de quelle façon était envisagée la rénovation de la gare SNCF dont les travaux s'achèveront en 1975.

La satisfaction fut générale, à l'annonce de cette restructuration et de la création d'un passage piétonnier sous la rue Gounod, au niveau de la gare.

De nombreux autres problèmes évoqués : la construction d'un foyer logement pour personnes âgées boulevard de la République, les difficultés de circulation rue J-Leguay à propos desquelles il fut demandé une intervention rapide de la municipalité, les constructions nouvelles : marché de Montretout, C.E.S., Hôtel des Postes, petit centre commercial à Montretout, la Z.A.C. Guinard, la maternelle de Montretout.

Toutes ces questions permirent à M. FOURCADE et aux membres du conseil municipal de préciser les options prises pour ce quartier dans le cadre du budget 1974 et de mieux connaître les problèmes des Clodoaldiens.

Comité de Quartier n° 6

L'intérêt des Clodoaldiens aux problèmes d'urbanisme.

C'est devant une assistance d'environ 70 personnes que M. VOIZARD, conseiller municipal, assisté de M. CHARTIER, tint la réunion du comité de quartier n° 6 qu'il anime. Le 12 décembre 1973, on notait la présence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire Conseiller général, de M. CUNY et de Mme BRUNAU, Maires-Adjoints. L'ordre du jour étant principalement consacré aux problèmes d'urbanisme, deux plans étaient exposés :

- le plan d'occupation des sols nouvellement accepté par le Préfet ;
- le plan du projet de rocade, rue de la Porte-Jaune.

Afin de compléter l'information des habitants de ce quartier, M. VOIZARD ouvre la séance en faisant un exposé sur l'ensemble des problèmes, projets et réalisations en cours et à venir auxquels s'adonne l'équipe municipale.

Rénovation du Centre : début 74 marquera le point terminal d'étude et le départ des travaux.

— Deux aménageurs ont été retenus par le Conseil Municipal, qui arrêtera son choix le 28 février prochain.

Outre cette question principale, on évoqua également ce qui intéresse la ZAC

Fouilleuse, les HLM sur le marché de Montretout, le foyer logement pour personnes âgées, la crèche municipale, l'école de Musique, le nouvel Hôtel des Postes, la nouvelle gare municipale, les travaux de voirie et les plantations.

Le débat s'ouvrit ensuite sur les deux problèmes d'urbanisme inscrits à l'ordre du jour :

— les travaux de doublement de l'autoroute ;

— l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune.

Sur le premier point, Mme BRUNAU, Maire-Adjoint, donna toutes les explications nécessaires, et en particulier en ce qui concerne l'organisation du chantier pendant les travaux.

De nombreuses questions furent posées : caractère provisoire ou définitif de la passerelle pour piétons ainsi que sa pente d'accès, problème des souillures provoquées par les camions, problème du bruit et de la ventilation du nouveau tunnel.

Sur le deuxième point (élargissement de la rue de la Porte-Jaune), M. CUNY put, à l'aide du plan, indiquer de façon très exacte quelle était la teneur du projet. Indiquant que cette opération ne débiterait pas avant le 7^e plan, il indique les deux problèmes majeurs qui concernent les travaux :

— les démolitions à faire ;

— les nuisances pendant la durée des travaux.

Puis de très nombreuses questions diverses furent soulevées : le projet de patio, la modernisation de Lelégard, l'élagage des arbres, les transports en commun, le ramassage des ordures ménagères par sacs en matière plastique, la pose d'arceaux place Magenta et rue Pasteur entre la Clinique du Val d'Or et la place Magenta, l'installation de feux de signalisation à la sortie de Lelégard.

La très bonne tenue de cette réunion confirme l'intérêt de la population pour ces comités.



(Photo Faivre d'Arcier)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Le samedi 2 février, à l'initiative du bureau d'accueil dont s'occupe Mme FOURCADE, la Mairie était ouverte aux nouveaux habitants de Saint-Cloud réunis autour d'un buffet. Plus de 250 personnes étaient présentes et M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général, leur présenta les membres de la Municipalité et du Conseil Municipal et donna des précisions sur le fonctionnement de la Mairie afin qu'ils se sentent en « pays de connaissance ». M. BAUMEL, Député des Hauts-de-Seine, assistait à cette réunion.

Cet accueil commence dès l'arrivée des habitants à Saint-Cloud. Dans chaque quartier de la ville, un certain nombre d'hôtesse bénévoles se rendent chez les nouveaux Clodoaldiens, après leur avoir écrit, pour

leur souhaiter la bienvenue, leur apporter un dossier constitué spécialement à leur intention et qui contient de nombreux renseignements et se mettent à leur disposition s'ils ont besoin de quoi que ce soit. Pour renforcer les liens des rencontres sont organisées toutes les semaines chez l'une ou l'autre des hôtesse qui proposent aussi une sortie par mois.

Toutes ces activités permettent aux nouveaux habitants de mieux faire connaissance et de se sentir, dès leur arrivée « citoyens de Saint-Cloud à part entière ».

Signalons en dernier lieu que le bureau d'accueil tient une permanence à la Mairie le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à midi, en dehors des périodes de vacances scolaires.

Une souscription organisée parmi les amis du Docteur NICOLI a permis l'apposition d'une plaque commémorative sur un mur du cimetière communal. Le reliquat de cette souscription, 2 000 F, a été donné au Bureau d'Aide Sociale pour aide aux personnes âgées de la Fondation Lelégard.

DONATION CARMELA ET GEORGES LE ROUSSEAU POUR LE MUSEE D'HISTOIRE LOCALE

56 gravures anciennes donnant une image du passé de Saint-Cloud ont été données au Musée d'Histoire Locale par M. LE ROUSSEAU. M. FOURCADE, Maire, Conseiller général, les membres de la Municipalité et du Conseil Municipal et tous les clodoaldiens le remercient vivement de cette générosité en faveur de notre ville.

VIE CULTURELLE

UN EVENEMENT ARTISTIQUE A SAINT-CLOUD

Après l'Exposition BENN qui rencontra l'an passé le grand succès que l'on sait, le Service municipal des Affaires culturelles invitait les amateurs de peinture à connaître l'œuvre d'un peintre espagnol, PISANO. Ami de quelques familles clodoaldiennes, et particulièrement de M. et Mme Licoys, cet « espagnol à Montparnasse » devait trouver dans notre ville un succès considérable. Une foule nombreuse se pressait au vernissage samedi 26 janvier. Nous avons remarqué M. Pietri, Chef de Cabinet du Président du Sénat, M. Galès, Sous-Préfet de Boulogne et Mme, M. Robert Pontillon, Conseiller Général, Maire de Suresnes, M. Erce, représentant l'Ambassadeur d'Espagne, M. J. Baumel, ancien Ministre,



Le peintre PISANO en compagnie de M. et Mme FOURCADE

(Photo Faivre d'Arcier)

Député-Maire de Rueil, les Maires-Adjoints de Vaucresson, Garches, les peintres Benn, C. Maréchal, Dega, etc., les présidents des associations culturelles locales, l'Inspecteur Général Honoraire Brunau, Jean-Pierre Fourcade et la Municipalité de Saint-Cloud.

Un même public nombreux devait défiler au Musée-Bibliothèque, 2, rue du Calvaire jusqu'à la clôture le 10 février. On a noté en particulier des membres de la représentation commerciale d'URSS de passage à Saint-Cloud.

Une remarquable monographie, richement illustrée, préfacée par M. Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, et due à la plume alerte de notre concitoyen André Licoys sortait des presses de l'imprimerie Monnier en cette grande occasion.

La grande presse, la radio, la télévision ont consacré de larges extraits à cet événement artistique, et nous croyons résumer l'impression générale en reproduisant ci-dessous l'excellent article de Jean-Marie Tasset, publié dans le journal « Le Figaro » du 7 février 1974.



Le Fou du Roy

(Photo J. Guéroult)

RETROSPECTIVE PISANO

UNE ETONNANTE CELEBRATION DE LA COULEUR

Il est un art qui s'élabore loin des séductions du jour, à l'abri des tempêtes qui donnent une orientation aux girouettes ; il est un art qui s'exprime sans artifice comme sans facilité ; cet art est celui de Pisano.

Après avoir accueilli Benn l'année dernière, la ville de Saint-Cloud reçoit Eduardo Pisano, peintre espagnol de Montparnasse. Il est peu connu du grand public. Et nous devons féliciter Saint-Cloud de son initiative : elle nous présente un artiste profondément original.

Plus de soixante-dix toiles et mono-



Chevaux

(Photo J. Guérault)

types sont exposées, Pisano dans une explosion de couleurs associe quelques thèmes majeurs : les paysages, les femmes, les oiseaux, les fleurs, les clowns, le Christ, dans des formats qui vont de la miniature à la grande surface.

Cette œuvre fait appel aux ressources d'un expressionnisme se situant parfois aux confins de l'abstrait, tellement les couleurs submergent le sujet.

Le sensoriel imprègne toute l'œuvre. Que ce soit **La Procession, Le Buveur, La Vestale, Colombe blessée, Marine bleue, Christ en prière, Clowns conversants**, ou encore **Fille bleue, Paysage aux cinq femmes, Fleurs, Le Phénix, Le Rêve des oiseaux, Les Soeurs de similitude**, Pisano jette sur la toile ou sur le papier les rouges,

les jaunes, les ocres et les bleus les plus somptueux qui s'exaltent mutuellement. Partant de tons purs, le peintre au fur et à mesure qu'il progresse dans la composition, fait naître d'étranges transparences. Une lumière parfois fulgurante, parfois délicate s'attarde indirectement sur le sujet évoqué qui s'efface progressivement.

Cette envolée de pinceau, cette fougue créatrice emporte l'artiste vers ces clowns rouges et blancs, ces femmes bleues d'où se dégage une tendresse lourde de volupté contenue.

« C'est dans la lumière et par la lumière que je taille mes ouvrages », affirme le peintre.

Le spectateur ne peut être que gagné par cet intense frémissement

de vie qui parcourt l'œuvre entière où la passion et la subtilité s'harmonisent.

Pisano, sensible, heurté, exploite son rêve avec cette apparente folie désordonnée. Il est un rêveur qui se souvient, somnambule fasciné par cette fête qu'il incarne à lui seul.

Jean-Marie TASSET

Les toiles de Pisano sont en vente à la Galerie Lefor-Openo, 1, rue Bory-d'Arnex, à Saint-Cloud.

Une autre grande exposition a lieu du 7 mars au 31 mars, 2, rue du Calvaire.

Claude MARECHAL, peintre Clo-doaldien, présente son œuvre. Le grand critique d'art Jean BOURET a préfacé le catalogue.

LE SALON DES BEAUX ARTS 1973

Le vernissage du Salon des Artistes Clodoaldiens a été inauguré le samedi 17 novembre à 16 heures, au Musée Culturel.

Parmi les nombreux amateurs d'art venus apprécier les œuvres présentées, des personnalités ont honoré de leur présence cette exposition. M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général, accompagné de Mme, M. et Mme BRUNAU, Adjoint, Mme et M. MARCORELLES, Adjoint, MM. VINSON et LEYMARIE, Conseillers Municipaux, etc.

Cette année encore l'éclectisme du Salon a présidé, en évoquant toutes les tendances artistiques. La diversité des interprétations figuratives ou abstraites a certainement donné un plus vif intérêt à l'ensemble d'une belle tenue.

Il a été constaté aussi une large participation de jeunes et de sociétaires récents. Leurs œuvres ont apporté un sang nouveau à cette manifestation d'art qui sera sûrement bénéfique dans un avenir prochain.

Reste à souligner le rôle important que joue le Salon des Artistes Clodoaldiens dans la vie culturelle de notre Cité.

En parcourant les salles, il convient de rendre hommage aux invités d'honneur, qui, fidèlement, ont contribué au succès de l'exposition.

Il s'agit de : BRAYER, CHEYSSIAL, membres de l'Institut, C. MARECHAL, PICARD LE DOUX, BENN, BUFFET M., AUBERT R. et DEL DEBBIO, artistes chevronnés contemporains.

Citons également les peintures de CHAUVIN dont les arabesques colorées sont remarquables, des compositions sensibles, à la symphonie éclatante de couleurs de MARGONI, des étangs où les couleurs dominantes jouent avec la lumière d'automne, de DEGA, deux vigoureuses peintures largement traitées de BOURASSIN, les gouaches excellentes de BENEZECH, des aquarelles bien senties de WICKHAM, de vibrants abstraits de JAMIN, de très beaux pastels de MARCORELLES, des compositions intéressantes d'HEIMIG, un joli bouquet de LARRIEU, un paysage bien peint de GIRARD, un paysage et un nu de DRIAY, OPENO et un enfant au calot d'une belle facture, de très belles gra-

vures de BEAU, les abstraits solides de BORIES, les peintures classiques de BERLI, BOULLET, BOUILHAC et leurs aquarelles bien fluides, une délicate aquarelle de P. DANTAN et une marine d'E. DANTAN, un très bel abstrait de J. DENIS, des aquarelles de DELMAS, une marine de G. DEROIDE, les Alpes bien peintes de HARDOUIN, des peintures bien construites de PELIER, les peintures de F. POUCHOT, une piton rocheux de DOM-BRE-VANNE, les icônes très remarquées de RICQUIER, les compositions sur soie de DUNGLAS, des gouaches, prélude d'un talent d'EPELLY, les natures-mortes de GARILLON, de bons paysages de MOGUEZ, les peintures de SAGLIO, les paysages d'Honfleur de GIRAULT, un abstrait bleu de FRIEDERIKE, les collages de J.V. SENE, des peintures de M. P. C. LANGLOIS, une composition abstraite de LEROUX, un paysage de SAGNIER, un village et un monotype de L'ESPINAY en pleine évolution, les peintures de N. A. PETIT, les compositions abstraites sur soie de SALOMON, des têtes d'enfants de SNOLLAERTS, un paysage de KWAN J., une peinture réaliste de WILLIOT, des peintures, recherches colorées de N. DONADA, les dessins bien construits de TRUCHETET.

Quant à la sculpture, elle est toujours bien représentée par le Maître DEL DEBBIO avec un portrait de femme typée, bronze magnifique, une tête d'enfant remarquable de A.M. HAAS, une tête de taureau très réussie du Père SEDANO, un repos, belle sculpture de A. VAILLANT, les bronzes dorés aux lignes stylisées de BIANCHI et les sculptures sur pierre de BOUVIER.

L'art décoratif s'est manifesté également par des céramiques et tissages de B. et M. LAGUES, des émaux de GINOUE-ALEXANDRE, des formes fantasques, céramiques de G. LECLERCQ, et les créations d'émaux de E. SENE.

Le Jury a tenu à récompenser les talents exprimés au cours de ce Salon en attribuant les prix suivants :

Prix de la Ville : Mme J. DENIS.

Prix de la Société - Section Peinture : Mme WICKAM.

Prix de la Société - Section Sculpture : Père SEDANO.

DEGA

A la Bibliothèque Nationale

Un nouveau groupe d'abonnés de la bibliothèque municipale a visité, sous la conduite de notre compatriote M. MELKONIANZ, conservateur, la bibliothèque nationale.

Au cours d'un exposé fort documenté, celui-ci, après avoir montré certaines parties non accessibles au public, à ses auditeurs, a souligné l'importance de cette incomparable source de documentation. En effet, près de 7 millions de livres, 12 millions de gravures et estampes et 250 kilomètres de journaux et périodiques sont à la disposition des chercheurs. Pour les satisfaire ce n'est pas moins de 1 000 agents de tous grades qui participent à la vie de cette grande maison.

Cette seconde visite s'est déroulée le mercredi 12 décembre devant un auditoire comprenant quelques élèves du lycée conduits par leur professeur. Souhaitons qu'au cours de 1974, une nouvelle visite puisse être organisée à l'intention de nos lecteurs.

Le bureau provisoire de L'AMICALE PHILATELIQUE CLODOALDIENNE

nous informe que celle-ci est en cours de constitution légale à la sous-préfecture de Boulogne.

Actuellement les réunions ont lieu les premier et troisième dimanche de chaque mois, dans une salle de la piscine de Saint-Cloud, 17, rue du Mont-Valérien.

Tous les passionnés de philatélie, qui désirent :

- se retrouver dans un milieu amical de collectionneurs,
 - faire des échanges et offrir des doubles,
 - utiliser les carnets de circulation,
 - recevoir régulièrement les nouveautés,
 - augmenter leurs connaissances dans les diverses branches,
- seront accueillis avec joie, par les membres du bureau qui compte M. PROST,

vice-Président de l'Amicale Philatélique Versaillaise et membre du Comité directeur de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises.

GALERIE LEFOR OPENO

1, rue Bory-d'Arnex, Saint-Cloud

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

— Actuellement (et en permanence) : Pisano.

— Février-mars, exposition d'estampes originales de : Antonini, Bellmer, Braslier, Chabrier, Dali, Dorny, Fini, Folon, Le Foll, Jansem, Menguy, Minaux, Papart, etc.

— Avril-mai : aquarelles de Risch.

— Mai-juin : 3 potiers Clodoaldiens : Germaine Agami, Mayou Cantrelle, Ignace Puyjaner (gravures et dessins).

— Pour la rentrée, octobre-novembre : Kerneis, Folon.

Tous les jours de 10 h à 19 h.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

5, rue de Garches, Saint-Cloud
Tél. 602 64.33

CYCLE DE CONFERENCES 1974

La première conférence du cycle de l'année 1974 organisée par le Club Culturel International a eu lieu le 4 février dernier à l'Ecole Allemande, 18, rue Pasteur à Saint-Cloud.

Elle a été donnée par M. Alfred GROSSER, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et avait pour sujet : « L'école et la politique en France et en Allemagne ».

Ce problème d'un intérêt très actuel a été brillamment traité par le professeur GROSSER qui a ensuite répondu à de nombreuses questions posées par l'assistance.

Le Club Culturel International fera prochainement connaître le sujet et la date de la prochaine conférence.

Cours de langues

Les inscriptions sont prises au secrétariat de 9 heures à midi et de 14 à 16 h.

Jardin d'enfants

Le jardin d'enfants est complet pour cette année scolaire.

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Activités : tous les mardis, conférence avec projection de diapositives au Ciné-

ma « Le Régent », 11, rue Gaston-Latouche à Saint-Cloud de 14 h 30 à 16 heures.

PROGRAMME

DES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN

— L'ART BYZANTIN : Byzance, Daphné, Osios, Loukos, le Mont Athos, Mistra sont des titres de gloire suffisants pour présenter l'art byzantin. Adopté par les Slaves, cet art connaît un bel épanouissement en Bulgarie. Des images de la petite église de Boïna, peu connue, illustreront aussi la conférence de Mme BOUCHER.

— LA LITHOGRAPHIE ORIGINALE, par le peintre CHABRIER : la lithographie originale, art moderne et populaire, correspond à notre époque : son originalité lui confère sa valeur artistique, la signature de l'artiste et sa limitation lui donnent sa valeur.

Comment se crée une lithographie, comment l'artiste la conçoit et comment il l'exécute sera le thème de la conférence.

La visite de l'atelier du peintre CHABRIER est prévue.

— CIVILISATIONS DISPARUES : L'Amérique avant la conquête espagnole, peuples du Guatemala et du Mexique : la prestigieuse civilisation des Mayas, les bâtisseurs inconnus de la grande cité de Téotihuacan. L'Empire Aztèque.

Conférence de Mme GIBERT, conférencière au Musée de l'Homme.

— VELASQUEZ, par Mme EGLER, conférencière des Musées Nationaux.

— Conférence à Saint-Cloud sur une des grandes expositions parisiennes : MUNCH, MIRO.

Visite d'une de ces expositions.

— LES APPARTEMENTS DU DAUPHIN A VERSAILLES : Au rez-de-chaussée du corps central du château, des salles actuellement consacrées à l'iconographie du XVIII^e siècle, conservent de beaux éléments des anciens appartements où habitèrent le Dauphin et Mesdames de France, enfants de Louis XV.

Conférence de M. MEYER, Conservateur au Château de Versailles.

Visite des appartements du Dauphin à Versailles.

Quelques modifications pouvant être effectuées, les dates précises des conférences et des visites sont :

— affichées sur les panneaux municipaux réservés aux Associations culturelles ;

— disponibles au salon d'accueil de la Mairie de Saint-Cloud ;

— annoncées dans le dépliant du Cinéma « Le Régent ».

Pour recevoir tous renseignements complémentaires ou programmes : écrire à Mme GUERIN, Présidente de l'Association Arts et Loisirs, 45, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud.

Reprise des activités dès le début du mois d'octobre 1974.

**HEURES MUSICALES
A L'EGLISE
STELLA MATUTINA**

L'église Stella Matutina a été depuis la parution du dernier bulletin municipal le lieu de manifestations successives de très grande qualité.

Le 25 novembre, Gaston LITAIZE, grand prix de Rome, titulaire à Saint-François-Xavier, est venu procéder à l'inauguration du Grand Orgue dû au facteur Adrien Maciet, fils de Jean Maciet qui fut 40 ans organiste à Saint-Cloud, tout d'abord collaborateur de Litaize, puis titulaire lorsque ce dernier fut nommé à Saint-François-Xavier.

Gaston Litaize avait établi un programme très complet : Purcell, Buxtehude, J.-S. Bach, Louis Couperin, Grigny, d'Aquin figuraient, précédant les contemporains Vierne, Messiaen et Litaize lui-même. Toutes ces œuvres furent interprétées avec le grand talent depuis longtemps reconnu à Litaize.

L'improvisation à la fin du concert sur le « Salve Regina » lui fournit en particulier l'occasion de mettre en pleine lumière toutes les qualités et les possibilités de l'orgue.

Le dimanche 20 janvier, l'O.R.T.F. avait choisi Stella Matutina en raison de la beauté de son cadre et de son acoustique comme lieu de diffusion télévisée de la Messe célébrée à l'occasion de la semaine pour l'unité des chrétiens.

Enfin Marie-Louise GIROD, titulaire de l'Oratoire du Louvre nous fit aussi le grand plaisir, le samedi 2 février, de venir donner un récital également composé de pièces très variées, d'abord d'auteurs de la renaissance, des XVII^e et XVIII^e siècles, puis de Jean-Sébastien Bach dont le beau prélude en si mineur.

Ensuite, André PARROT, de l'Institut, fit une présentation très intéressante des fouilles du Palais du 3^e millénaire de



André PARROT

(Photo « Réalités »)

Mari en Syrie dont il fut dès le début l'animateur très réputé et qu'une récente exposition au Louvre vient de consacrer.

La troisième partie du récital consacrée à la Musique contemporaine débuta par deux œuvres de Busser sur des « Noël's Anciens ».

Nous remercions tout particulièrement Marie-Louise Girod d'avoir ainsi participé à la commémoration de celui qui durant 40 ans de 1892 à 1932 fut l'organiste

titulaire de l'église de Saint-Cloud. Gounod venait jouer très fréquemment et écouter Busser dont la renommée comme professeur, chef d'orchestre, et compositeur fut soulignée lors de sa mort, récemment survenue à l'âge de 102 ans. Marie-Louise Girod termina son récital par des œuvres de Jehan Alain, Olivier Messiaen, Charles Tournemire et d'elle-

LA MUSIQUE



L'organiste Marie-Louise GIROD

même. Tout l'ensemble du récital fut exécuté avec un talent que tous les auditeurs furent unanimes à reconnaître comme tout à fait remarquable.

Gaston Litaize et Marie-Louise Girod ont tous les deux promis de revenir et souhaitons très vivement que très nombreux soient ceux qui viendront assister à des manifestations de telle qualité.

Nous vous rappelons que le mardi 23 avril à 21 heures, le Quatuor Bernède et Portal se produira en Mairie.

A 18 h 10 : initiation pour les enfants. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux « Concerts de Saint-Cloud », Mlle Guagnino, 45, quai Carnot.

A SAINT-CLOUD

GERARD FREMY A SAINT-CLOUD LE 15 JANVIER

Grand serviteur de la musique contemporaine, G. FREMY semblait refuser, de se laisser enfermer dans un système : de Stockhausen à Chopin à travers Liszt, Beethoven et Debussy ! Et pourtant ! La diversité n'était qu'apparente et une manière d'unité se construisait dans ce programme, comme le soulignait l'interprète lui-même dans le débat-causerie qui suivait le concert.

Stockhausen annonçait la couleur : construction éminemment logique, musique épurée jusqu'au squelette, mais où la sensation se retrouve dans la notion, le son sous la note ; le piano justifie son nom de « piano forte », semble se transformer en un matériel purement percussionniste, avec la résonance de la grande pédale de basse, curieusement interrompue par un son qui modifie la structure du temps ; musique d'idée pure enrichie de la sensation mais toujours sous le contrôle de l'idée. Dans les six Préludes du 1^{er} livre de Debussy, on retrouve tout cela sans peine ; la merveilleuse palette sonore de G. FREMY, dont la virtuosité et l'art pianistique laissent ébloui, nous propose un Debussy étincelant et renouvelé auquel on adhère sans peine.

Retrouver Chopin à travers Debussy et Liszt et Beethoven à travers Stockhausen et Chopin, se révèle sans doute possible pour l'esprit si l'on fait du structuralisme musical. Mais n'est-ce pas retomber dans l'esprit du système ? N'est-ce pas les amputer d'une de leurs dimensions pour les réduire aux deux seules dimensions du cérébral et de la sensation ? La sincérité de conviction de G. FREMY ne peut être mise en doute. Est-elle due à une science si poussée qu'elle évoque le dessèchement scolaire, à un tempérament ?

Tout ce récital, d'une perfection mathématique et glacée, ne manquait-il pas d'un supplément d'âme ?

F. JOLLY

DUO DE GUITARES : SANTOS - CACERES

En écoutant dialoguer dans l'auditorium de l'Ecole Allemande, les deux guitares de T. Santos et d'O. Cacerès, le 11 décembre 1973, on se redisait le plaisir qu'apporte cette formation musicale, aussi vieille que la musique elle-même : joute harmonieuse aux débuts de la polyphonie, le duo permet d'acquiescer, au cours du temps, un espace sonore plus vaste, une recherche expressive et dynamique plus poussée, une vivacité d'interprétation plus grande qu'avec l'instrument solo. Le programme proposé à Saint-Cloud l'illustre parfaitement.

Après ces pièces anglaises du XVI^e, musique légère et fraîche de troubadour, ciselée avec une élégante précision, des transcriptions, qui permettent de combler le grand vide du répertoire jusqu'au XIX^e : deux sonates d'un Cimarosa, parfois bien sérieux, et l'élégante sonate de Gottlieb, œuvre de virtuosité légère et raffinée. Puis XVIII^e, dont la Romance interprétée, avec une tendresse extrême était un petit chef-d'œuvre. Chef-d'œuvre aussi que « la Fille aux cheveux de lin », devenue encore plus aérienne, presque immatérielle, dans la transcription d'O. Cacerès. Avec le proche XX^e, on abordait les œuvres spécialement écrites pour la Guitare, collant parfaitement à l'instrument. Que ce soit la fantaisiste Tonadilla de Rodrigo, les extraits, de facture plus classique de la Sonate de Castelnuovo Teduco ou les Micropiezas de Brouwer, nous sommes dans le domaine de la guitare avec ses demi teintes si riches, ses rythmes plus ou moins sauvages, son cheminement mélodique si difficile, toutes choses qui exigent des interprètes maîtrise et plénitude de leur art que possèdent si bien O. Cacerès et T. Santos.

F. JOLLY

ORGUE, TROMPETTE ET CHORALE

Le brillant et la couleur de la trompette, la puissance et la finesse de l'orgue, la souplesse et les nuances du chœur ont construit, en cette fin d'après-midi du dimanche 28 octobre, un très agréable concert dans la nef de l'Eglise de Saint-Cloud (église du centre).

Pour appuyer l'effort de restauration du grand orgue, M. François Polgar, organiste de l'église et directeur de la chorale Saint-Cloud, avait bâti un programme équilibré et éclectique.

Celui-ci s'étendait en effet, de la première Renaissance à l'aube de notre siècle. Deux « danceries » pour orchestre de flûtes de Claude GERVAISE, transcrites pour trompette et orgue représentaient l'époque de François I^{er}, alors que le XIX^e siècle l'était par le « Locus iste » de A. Bruckner et le « Cantique de Racine » de G. Fauré.

La plus grande partie du concert était, cependant, consacrée au XVIII^e siècle. Les deux parties de la « Fantaisie et fugue en sol mineur » de J.S. Bach servaient d'introduction et de conclusion ; de Bach encore, six pièces transcrites pour orgue et trompette, puis trois musiciens de la génération précédente (Torelli, A. Scarlatti, G. Bohm) et, parmi les plus jeunes, M. Haydn et Mozart (avec l'Ave Verum) révélaient les affinités d'un « long XVIII^e siècle » musical.

Le public, très nombreux, a chaleureusement accueilli l'interprétation de MM. François Polgar à l'orgue d'accompagnement, Alain Largeaud à la trompette et Pierre Lafitte, baryton, ainsi que la chorale de Saint-Cloud.

ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CLOUD

1) De nouveaux cours s'ouvrent à l'Ecole de Musique :

- cours de chant,
- cours de trombone,
- classe de musique d'ensemble,
- classe de déchiffrage instrumental,
- guitare d'accompagnement.

2) L'examen habituel d'admission aux classes de Piano (niveaux élémentaire, moyen, supérieur) pour la rentrée d'octobre 1974 est prévu dans la 2^e quinzaine de juin. Inscriptions avant le 1^{er} juin. En septembre, il ne sera organisé qu'une session de rattrapage en fonction des places disponibles. La liste des morceaux imposés pour cet examen sera communiquée à partir du 16 avril.

3) Pour l'année scolaire en cours, il convient de signaler que des inscriptions peuvent être encore prises dans les disciplines suivantes :

- violoncelle,
- hautbois,
- trompette,
- saxophone,
- trombone,
- chant,
- ensemble instrumental.

Pour tous renseignements, écrire à l'Ecole de Musique (7, rue Sévin-Vincent) ou téléphoner à 602 63.74, de 17 à 19 h, tous les jours sauf le samedi.

LE CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DE L'A.D.A.P.T.

Bâti à flanc de coteau, sur les bords de la Seine, l'immeuble qui abrite le Centre de rééducation fonctionnelle est situé au n° 26 de la rue Dailly, à égale distance de la gare de Saint-Cloud d'une part et de quatre stations d'autobus d'autre part.

Etablissement à but non lucratif, créé en 1951 par l'A.D.A.P.T. (Ligue pour l'Adaptation du Diminué Physique du Travail, association reconnue d'utilité publique en 1934), le Centre a pour vocation « l'accueil en internat des infirmes, leur rééducation fonctionnelle, l'étude de leur appareillage en vue de leur réinsertion professionnelle ».

Il dispose de deux bâtiments principaux permettant l'hébergement de 69 pensionnaires (20 femmes et 49 hommes).

Deux piscines, un service de radio physiothérapie, un service d'ergothérapie et un atelier d'orthopédie forment avec le gymnase le complexe thérapeutique indispensable à une bonne rééducation.

- 3 médecins
- 1 assistante sociale
- 1 psychologue
- 29 personnels paramédicaux
 - masseurs-kinésithérapeutes
 - infirmières
 - ergothérapeutes
 - aides-soignantes, etc.
- 25 personnels administratifs ou de gestion générale constituant un groupe de travail homogène.

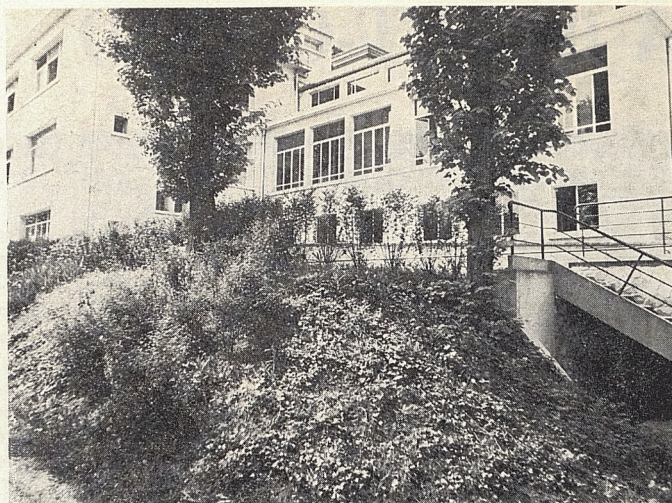
Les affections traitées sont :

- les lésions traumatiques
sujets atteints de fractures ou de séquelles de traumatismes des membres
amputés des membres inférieurs ou supérieurs
brûlés graves
- les lésions orthopédiques
- les séquelles de maladies rhumatismales
- certaines séquelles d'affections neurologiques récentes.

Sont admises les personnes atteintes d'une des affections énumérées ci-dessus, âgées de plus de 16 ans et de moins de 55 ans, et pouvant, à l'issue de leur rééducation, reprendre une activité professionnelle ou familiale.

L'Etablissement est conventionné par la Sécurité Sociale, l'Aide Sociale, les Anciens Combattants, la Caisse de Prévoyance de la S.N.C.F. et diverses Mutuelles.

Depuis son ouverture en 1951, le Centre de rééducation fonctionnelle de Saint-Cloud a pu hospitaliser plus de 7 000 personnes qu'il a rééduquées ou mises en condition d'appareillage permettant à la majorité d'entre elles de reprendre une activité professionnelle et d'être à nouveau insérées dans la société.



Le centre de rééducation fonctionnelle de Saint-Cloud

ACTIVITÉ DES SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs Pompiers de Saint-Cloud sont intervenus 456 fois pendant l'année 1973.

Leurs sorties se décomposent ainsi :

- 49 Feux
- 7 Feux de cheminées
- 27 Accidents de circulations qui ont fait 2 morts et 18 blessés
- 2 Noyés
- 25 Tentatives de suicide par médicaments
- 2 Pendus
- 161 Opérations diverses (ouvertures de porte, nid de guêpes, etc.)
- 36 Epuisements de sous-sol
- 27 Fausses alertes par malveillance
- 120 Sorties diverses (fuite de gaz, court-circuit, odeur suspecte, etc.)

La population clodoaldienne a remarqué des rectangles blancs barrés de rouge sur les trottoirs. Cette signalisation indique les bouches d'incendie, à l'attention des automobilistes, afin de ne pas stationner dessus.

Dans le courant de mars 1974, le numéro d'appel des Sapeurs Pompiers changera. De 605 45.14 actuellement il passera à 771 05.20. La population sera informée de la date exacte de ce changement par tracts, qui seront distribués par les Sapeurs Pompiers. Le numéro 18 reste toujours valable.

La progression des voitures d'incendie devient de plus en plus difficile, du fait de la circulation et du stationnement. Les délais d'intervention deviennent ainsi plus longs.

Facilitez l'approche des véhicules d'incendie en évitant un stationnement trop anarchique, principalement dans les voies étroites, et dans les voies de circulation à l'intérieur des Résidences ou dans leur accès.

L'ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT EN 1973

Le sens du devoir est particulièrement aigu dans l'Arme de la Gendarmerie où chacun, suivant son grade, ses fonctions, ne connaît qu'un impératif : « Servir pour la protection des personnes et la répression des actes de banditisme » — Telle est la devise de la Compagnie de Gendarmerie de BOULOGNE-BILLANCOURT comprenant :

- une Brigade de recherches,
- neuf Brigades territoriales,
- deux postes permanents,

avec un effectif de 80 gradés et gendarmes, au total, pour une population de plus de 500 000 habitants.

UN BILAN ELOQUENT

En plus de ses missions traditionnelles l'administration des réserves des trois Armées, Terre-Air-Mer, et des nombreux concours qu'elle apporte à tous les Ministères et Grandes Administrations de l'Etat (79.891 procès-verbaux et rapports), la Compagnie de Gendarmerie de Boulogne-Billancourt dont la compétence territoriale s'étend sur l'arrondissement de Boulogne et les villes de Garches et Rueil-Malmaison de l'arrondissement de Nanterre, a fourni en 1973 un effort tout particulier dans le domaine de la Police Judiciaire.

Dans le domaine du droit commun, la constatation de 121 crimes a permis d'en solutionner 151 en faisant ressortir quelques affaires plus anciennes qui étaient restées sans solution. Il ne s'agit pas uniquement de crimes de sang, mais de crimes divers dans le sens légal du mot, allant des affaires de mœurs, aux cambriolages, aux vols qualifiés et agressions.

Quant aux délits, concernant entre autres des vols, coups et blessures, escroqueries et affaires de stupéfiants, 2 627 infractions de cette catégorie ont été constatées et ont permis d'en solutionner 2 982.

En ce qui concerne les contraventions trouvant leur justification dans l'émission de chèque sans provision, la prostitution, la lutte contre la pollution ou pour la protection de l'environnement, 1 015 infractions de ce genre ont été relevées.

Les unités de la Compagnie ont procédé à l'arrestation de 1 691 individus dont 911 en flagrant délit.

L'identification de 36 743 personnes a permis l'arrestation de 524 d'entre elles, recherchées par mandats de Justice. Par ailleurs, 230 véhicules volés ont été découverts et restitués à leur propriétaire.

Au cours de ses services normaux, la Gendarmerie a eu l'occasion de relever 216 délits et 324 contraventions au code de la route.

347 transfèrements civils et militaires ont été effectués par l'ensemble des unités de la Compagnie, ce qui correspond à une moyenne de un gendarme par jour hypothéqué pour ce service spécial.

En 1973, un effort tout particulièrement a été fait dans le domaine de la protection de l'enfance, en dan-

ger physique et moral. C'est ainsi que de très nombreuses interventions ont été faites à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, d'initiative ou sur demande de la famille, des assistantes sociales, des directeurs d'établissements scolaires et plus particulièrement du Juge des enfants.

Une constatation est à faire. L'âge moyen des délinquants mineurs baisse régulièrement. Il est fréquent, à ce jour, de trouver des jeunes gens ou jeunes filles, à partir de 11 ans, mêlés dans des affaires de vols, de rackets...

108 enquêtes familiales ont été effectuées au cours de l'année.

LE POINT SUR LE TÉLÉPHONE

Saint-Cloud est en pleine mutation « téléphonique », vous avez eu — malheureusement souvent — l'occasion de vous en apercevoir ; changements de numéro, perturbations, nous ont amené à penser que vous aimeriez savoir ce qui se passe et surtout si l'on peut espérer une amélioration prochaine.

Pour cela nous sommes allés voir M. CAZALE, Directeur du central téléphonique « Molitor », dont dépend la ville de Saint-Cloud.

Il a fait pour nous le point des problèmes :

Saint-Cloud était à l'origine une ville résidentielle au trafic relativement modéré ; il était donc aisé de donner satisfaction aux abonnés et à ceux qui demandaient le téléphone. Puis d'une façon extrêmement rapide, avec la construction des Bureaux de la Colline notamment, on a constaté une évolution caractéristique et on s'est trouvé aux prises avec une évidence : la demande téléphonique a pris un caractère essentiellement industriel et commercial. Il en est résulté un accroissement très sensible du trafic à écouler que ne pouvait plus supporter le central de Boulogne auquel Saint-Cloud était initialement rattaché. Il fallut donc faire une séparation géographique et une dénumérotation et construire un nouveau central dans la colline de Saint-Cloud : le 602.

Ce central devait suffire pour une utilisation « normale » mais très rapidement un accroissement d'utilisation dans des proportions inattendues mit en évidence qu'une nouvelle nécessité s'imposait : celle de repenser tous les problèmes d'attribution des lignes. Grâce aux crédits accordés au Ministère des P.T.T. dans le cadre du VI^e Plan, il fut possible de mettre en service un certain nombre de nouveaux autocommutateurs dont, pour Saint-Cloud, le 771.

Cet autocommutateur, construit par des installateurs privés, a été livré aux P.T.T. au mois de décembre 1973. Il n'était malheureusement pas, au moment de sa livraison tout à fait au point et les techniciens durent, pendant ces dernières semaines, pallier ses défaillances alors qu'il fonctionnait déjà à pleine charge, ce qui est, bien entendu, extrêmement compliqué, d'où les nombreux dérangements que l'on put constater en décembre

et janvier derniers. Il est tout de même amusant de signaler que, dès l'annonce de la mise en service du 771, de nombreuses personnes se sont plaintes de dérangements, en incriminant, bien sûr, le nouveau central, alors qu'il n'était pas encore mis en service ! Cette « psychose » du téléphone n'est pas faite pour arranger les choses...

M. CAZALE nous l'a affirmé : les difficultés qui sont uniquement d'ordre technique, ne dureront pas. Au moment où vous lirez ces lignes, elles seront très probablement déjà aplanies et l'on peut même dire qu'à Saint-Cloud l'avenir ne se présente pas trop mal. En effet, avant la fin du premier trimestre 1974, une extension va être faite, qui portera sur 3 000 abonnés et qui évitera la saturation de la ville. A la fin du premier semestre 1974, les 5 000 personnes qui attendent un nouvel abonnement ou un transfert devraient être satisfaites.

Le central Molitor, dont nous dépendons, pratique essentiellement une politique de collaboration avec les usagers et M. CAZALE pense que le trafic pourrait être amélioré de 15 à 20 % si les abonnés définissaient exactement leurs besoins, ce qui permettrait une meilleure répartition du trafic et plus de fluidité.

Tous les intéressés peuvent se rendre aux services commerciaux du central Molitor, angle rue Morizet et rue Bouvery, à Boulogne, au 3^e étage, pour demander une étude spécifique de leur trafic. Il est toujours possible de spécialiser les lignes, mais cela ne peut être fait que si l'on connaît les besoins précis et si les abonnés le demandent.

Nous vous invitons donc à entrer en relation avec les services commerciaux de M. CAZALE et souhaitons que ses pronostics puissent se vérifier rapidement.



CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous nous faisons le plaisir de citer ici ceux dont les noms ont été signalés par leurs associations ou par leurs amis.

Nous prions les Clodoaldiens que nous semblons, bien involontairement, oublier, de nous excuser. Nous souhaitons être informés aussi complètement que possible et nous remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

LEGION D'HONNEUR

M. Jean NEPOTE, Officier, Décret du 21-12-73.

M. FRIES, Chevalier, « J.O. » du 1-1-74.

M. Jean GUAY, Chevalier, « J.O. » du 1-1-74.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

C'est avec plaisir que nous adressons aux Clodoaldiens dont les noms suivent nos vives félicitations pour leur nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

MM. Robert CASTILLE - Jean VIROLE - Marcel MOSER - Mlle Sylvie MAURIAL - MM. Jean-Jacques MOUNIER, Allain MALGORN - Bernard MORVAN - Clément-Marc MENU.

SPORTIFS CLODOALDIENS A L'HONNEUR

Dans la récente promotion dans l'Ordre National du Mérite on relève les noms de deux sportifs clodoaldiens bien connus :

Mlle Sylvie MAURIAL, championne de slalom en ski nautique aux derniers championnats du monde.

M. Jean-Jacques MOUNIER, médaille de bronze de judo (catégorie légers) aux derniers jeux olympiques de Munich.

Toutes nos amicales félicitations.

Mme Henry FONTY vient de mourir. Elle s'est éteinte le 29 janvier à Nice, où elle était en villégiature.

Rien ne laissait prévoir la fin si brusque de celle qui s'était dépensée sans compter pendant toute la guerre de 1939-1945. Cheville ouvrière de l'Entraide Clodoaldienne, fondée par le regretté Dr François Debat dès 1939, elle vint en aide à tous les soldats de Saint-Cloud et à leurs familles.

Dans l'orbite du « Secours National », elle se dévoua à partir de septembre 1940, aux prisonniers qui avant les premiers rapatriements, étaient au nombre de six cents.

Mme FONTY aida à la confection et à l'envoi de milliers de colis, de mandats, de lainage. Elle contribua à l'acheminement vers les camps de quantités énormes de lettres personnelles. Tout cela fut fait en liaison étroite avec la Croix-Rouge.

La fin des hostilités ne mit pas un terme à son activité. Elle poursuivit son œuvre, avec le citoyen d'honneur de la ville, M. ANTONAT.

La commune de Saint-Cloud, la paroisse, le Cercle Européen et tous les Clodoaldiens perdent en Mme FONTY une femme de devoir, d'une affabilité constante et d'une souriante gentillesse.

F. CHAVETON

MANIFESTATIONS COMMUNALES

CEREMONIE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

Le 19 janvier 1974, à 11 h 30, M. FOURCADE, conseiller général, maire de Saint-Cloud, entouré de son conseil municipal, recevait dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, les médaillés du travail accompagnés de leurs familles.

Après avoir rendu hommage aux travailleurs qui totalisent dans un ou deux établissements un certain nombre d'années de présence, le maire remettait à chacun son diplôme.

L'ordre du mérite agricole était également remis à deux clodoaldiens M. Daniel Fretz et M. Bernard Levêque.

A la fin de cette distribution, un vin d'honneur permettait à chacun de se retrouver et d'échanger quelques mots de sympathie.

Ont reçu la Médaille d'Argent :

— AMOUDRU Claude, BESOULLE Bernard, BORIE Gilbert, BOYER Jacques, BRIQUET Roger, COMTAT Robert, CRISTOBAL Robert, DELCROIX Claude, DENIEL Georges, Mme DESBOIS Léa, MM. DESRAT Raymond, FROISSART Jean, GREFFIER René, GROUGROU Honoré, GUILLAUME Roger, Mme HARNAY Reine, MM. HUBERT Maurice, LE CHEVALIER Jacques, LE CORRE Roger, Mme MAILLET Thérèse, MM. MALBEC René, MENERAT Maxime, MISCORIA Robert, MOREL Robert, Mme NICOLAS Yvonne, M. PATRU Jean, Mmes PETIT Olga,

POIRET Nicole, RENARD Andrée, RIOU Denise, M. TURPIN Daniel.

Ont reçu la Merveille Vermeil :

MM. BERNARD Henri, CARABIN Jean, DUVAL Fernand, ETTER Raymond, GUILLEMOT André-Charles, HUET René, HUGOT Robert, Mme MA-LOISEL Emilienne, MM. MARCEAU André, MARX Robert, Mlle MONIN Jeanne, MM. MONOD Pierre, PECCOUX Maurice, POINT Maurice, PRADELLES Roger, REMBLIERE Roger, RICHARD André, SCHAEFFER Joseph, Mlle VIL-LAIN Marie-Joséphine.

Ont reçu la Médaille d'Or :

MM. BROCHE Marcel, DOMBRE-VANE Christian, LEBELLE Jean, LE-BRERE René, MARIE Louis, RIGAL Marcel.

LES VOEUX DU PERSONNEL COMMUNAL

Le mercredi 2 janvier, à 18 h, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, le personnel communal s'était réuni pour présenter ses vœux à la municipalité et au conseil municipal.

C'est à M. Marie, secrétaire général, que revint l'honneur, comme chaque année depuis quatorze ans, de parler au nom de tous et, dans son allocution, il fit ressortir les liens nécessaires à la bonne marche des affaires de la ville entre les « exécutants » et les élus. « Il est primordial — dit-il en s'adressant à M. Fourcade, Maire Conseiller Général, et

aux membres du Conseil municipal — pour les gestionnaires que vous êtes, de disposer d'un appareil administratif ou technique d'exécution qui réponde à vos directives. C'est l'originalité de la mission municipale d'être à la fois confiée à ceux que le suffrage universel désigne et à des fonctionnaires nommés. De la bonne harmonie, de la compréhension du rôle de chacun, dépend la réussite du travail commun ». Puis il remercia le conseil pour son souci constant d'amélioration des conditions de travail des agents. M. le Maire répondit en remerciant tout le personnel ancien et nouveau et dit quelques mots sur les changements intervenus dans la répartition des tâches au niveau des adjoints et des conseillers espérant que la collaboration étroite qui existe actuellement entre tous se poursuive encore de longues années afin que l'amélioration de la vie de tous les clodoaldiens, but que tous recherchent, se réalise au mieux.

Puis il tint à rendre un hommage public à M. Domalain, chef du garage et des ateliers municipaux et à M. Lœuillet, chef d'équipe d'ouvriers professionnels qui viennent de prendre leur retraite. M. Fourcade leur remit la médaille de vermeil de la ville de Saint-Cloud et un livre historique sur notre commune écrit par M. Marie, secrétaire général.

Les allocutions furent très applaudies et tous se retrouvèrent devant un sympathique buffet pour « tirer les rois ».

LA FETE DE NOEL



(Photo Faivre d'Arcier)

DES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL

SPORTS

Le samedi 26 janvier a eu lieu dans la grande salle de la Mairie, une réception des sportifs de Saint-Cloud qui se sont distingués soit aux derniers Jeux Olympiques, soit dans des Championnats.

— Mlle Sylvie MAURIAL, championne du monde de ski nautique,

— M. Jean-Jacques MOUNIER, Médaille de Bronze aux Jeux Olympiques de Munich, 3 fois champion d'Europe de Judo,

— M. Alexis EGUERS, Médaille d'Or aux Jeux Para-Olympiques de Heidelberg,

— M. PESNEAUD, champion de France de tir à l'arc des handicapés physiques.

En présence de M. Baumel, ancien ministre, député des Hauts-de-Seine, de M. Airaud, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports et de son adjoint, M. Hardy, de M. Po-deur, Président de l'U.A.S. Saint-Cloud, des dirigeants des associations sportives, de M. Lougovoy, nouvel adjoint chargé de l'Enseignement et des Sports, des membres du Conseil Municipal, des amis et parents des sportifs, M. le Maire, dans une brève allocution, félicitait nos valeureux champions et leur remettait la Médaille de la Ville de Saint-Cloud, et le livre his-



(Photo Faivre d'Arcier)

Les sportifs décorés

De gauche à droite, on reconnaît :

MM. EGUERS, PESNEAUD, MOUNIER et Mlle Sylvie MAURIAL

torique sur notre ville écrit par M. Marie, secrétaire général.

Cette sympathique réunion se pour-

suivait ensuite devant un buffet où l'assistance leva son verre aux succès des Médaillés.

LE GROUPE DE PLONGÉE

Spectacle pour le moins insolite à STELLA MATUTINA où se sont récemment unis Bruno COURCELLE et Dominique BLANCHET.

Membre du dynamique « Groupe de Plongée de Saint-Cloud », Dominique a rencontré son futur époux au cours

d'une croisière plongée organisée par le club il y a deux ans en Turquie.

Ses camarades lui ont fait la surprise d'une haie d'honneur en vêtements de plongée, tubas au poing et palmes aux pieds !

Les vacances - Turquie sont main-

tenant une tradition au G.P.S.C. et cet été à nouveau une vingtaine de membres du club se retrouveront dans les eaux claires et accueillantes des environs de BODRUM : avis aux amateurs de belles plongées, de vacances sportives... et d'heureux dénouements!

DES NOUVELLES DE TAMIÉ

De nombreuses classes sont allées à Tamié au cours de cet hiver.

Nous reproduisons ici la lettre d'une petite fille de l'école du Val d'Or.

samedi 8 décembre.

cher Monsieur le Maire ;

Nous vous remercions chaleureusement de ce séjour à Tamié. c'est pour nous quelque chose de merveilleux. la neige est tombée depuis peu de temps et recouvre entièrement le col. nous faisons de belles promenades au cours desquelles nous avons ramassé des plantes pour décorer notre classe. au nom de mes camarades je vous remercie infiniment.

bien respectueusement toute la classe de mademoiselle belloc et de madame barré vous prie de recevoir monsieur le maire l'expression de notre gratitude.

catherine Leroy.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

AU C.E.T. SANTOS-DUMONT : « LA FAMILLE FACE A L'ECOLE »

M. le Recteur Gauthier était l'invité d'honneur du colloque qui avait été organisé, le 5 décembre 1973, au C.E.T. Santos-Dumont, sur le thème « La famille face à l'école ».

Il était entouré de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous reconnaissons M. Jacques BAUMEL, député ; M. RIEU, inspecteur d'Académie ; M. LOTTMANN, président de l'UNAAPE ; Mme NOEL, déléguée générale de l'UNAAPE ; M. HERTEMAN, président de la section de Saint-Cloud ; M. MONTAGUEDELLI, président des Hauts-de-Seine ; Mme VENOT, directrice du C.E.T. ; Mme FOURCADE, épouse de M. FOURCADE, Maire, Conseiller général ; Mme FAUQUENOT et M. LEYMARIE, Conseillers municipaux ; M. LESIMPLE, Trésorier de l'AAPE Saint-Cloud.

Au cours de son allocution, écoutée par de nombreux parents, enseignants, psychologues, le recteur GAUTHIER insista sur l'importance du rôle de la famille dans le domaine scolaire. Certes, s'il n'appartient pas à celle-ci de porter un jugement sur le programme établi, elle a droit à une information qui lui sera fournie par des contacts réguliers avec le chef d'établissement, les professeurs, car le rôle des parents, dans le domaine éducatif est primordial. Mais il ne devra y avoir ni confusion des responsabilités, ni confusion des compétences.

Puis le public se dirigea vers le buffet campagnard qui avait été dressé dans la cafétéria du C.E.T.

Lorsque les participants eurent regagné leur place, le dialogue s'engagea entre eux, par groupe de douze environ, autour des tables et des assiettes. L'ambiance était détendue.

De nombreux sujets furent débattus. Le recteur GAUTHIER répondit à toutes les questions qui lui furent posées, notamment sur le problème du maintien ou de la suppression du baccalauréat, l'orientation, l'éducation sexuelle à l'école. A ce sujet, le recteur GAUTHIER précisa qu'il fallait faire une différence entre information et éducation sexuelles.

La première relève du cours de science biologique, dispensé par un professeur.

La seconde engage les parents d'élèves et l'Education nationale. L'éducation sexuelle ne revêt pas un caractère obligatoire. Les familles doivent manifester le désir de voir organiser de tels cours pour qu'ils puissent avoir lieu au sein de l'établissement.

Cette sympathique réunion aura sans doute éclairé de nombreux esprits. Le recteur GAUTHIER n'a pas manqué non plus de prendre bonne note des doléances exprimées par l'assistance.

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

En cette fin d'année 1973, la vie de notre Cercle est dominée par le départ de sa Présidente et fondatrice, Mme CLEMENT, qui pour des raisons familiales, a choisi de vivre désormais loin de Saint-Cloud.

Elle fait ses adieux lors de l'Assemblée Générale, le 4 décembre, où toutes ont tenu à l'entourer et à lui marquer leur reconnaissance. En fait, Mme CLEMENT ne nous quitte pas tout à fait puisqu'elle reste Présidente Générale des C.F.A.E. de Bad-Godesberg, Courtrai, Frascati et Maidenhead et qu'ainsi elle continue à mettre au service de l'idéal européen l'énergie et l'enthousiasme dont elle a toujours fait preuve. Deux jours après, le Comité élit sa nouvelle Présidente, Mme BOYER.

En janvier, brillante conférence de M. GOUZY, dont nous avons gardé le meilleur souvenir. Directeur délégué du Centre International de Formation Européenne, il développe les raisons nombreuses et profondes d'être pessimiste quant au destin de l'Europe et que viennent de faire surgir les récents événements de portée considérable.

Ce début d'année nous apporte une bien triste nouvelle : la mort subite de Mme FONTY, vice-Présidente honoraire et membre fondateur. Elle avait été l'interprète de toutes auprès de Mme CLEMENT en ce jour du 4 décembre dernier. C'était une femme au grand rayonnement, d'intelligence et de cœur. Le Cercle lui doit beaucoup.

FRERES DES HOMMES

Une date à retenir : jeudi 18 avril à 21 heures.

« Frères des Hommes » vous convie au cinéma « Le Régent » pour la projection de ses deux nouveaux films « Los Campesinos » de la Cordillère des Andes.

Ces documents en couleurs, réalisés en co-production avec l'ORTF, vous feront découvrir les dernières réalisations de ses équipes parmi les paysans Aymaras sur la rive du Lac Titicaca au Pérou et Quetchuas sur le flanc de la Cordillère Equatorienne.

Il ne fait pas de doute qu'un public nombreux se passionnera pour le combat victorieux que ces équipes de jeunes mènent contre la misère et la faim et les encouragera à poursuivre et étendre leur action directe pour le développement des peuples du Tiers-Monde.

Rendez-vous tous au « Régent », jeudi 18 avril à 21 heures. Entrée libre. « Frères des Hommes », Maison de l'Amitié, 6, place Sully à Saint-Cloud.

A M O P A un sigle nouveau ?

Un sigle, oui... celui de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, créée en octobre 1962.

Cet ordre qui occupe le premier rang des décorations civiles (décret 66-749 du 1-10-66), remonte à 1808. Il est la récompense de ceux qui se sont dévoués à la jeunesse et à la culture.

La jeune section des Hauts-de-Seine, née fin 1971, présidée par Denis RIEU, Inspecteur d'Académie, se félicite de compter déjà 820 adhérents. C'est avec plaisir qu'elle accueillera tous ceux qui, membres de l'Ordre, voudront contribuer à assurer plus fortement encore la solidarité universitaire.

Les adhésions sont reçues au siège du Bureau National, 8, rue du Commandant-Léandri, Paris-15^e (531 41.03) ou par M. Wach, 36, rue de Sèvres, Boulogne (605 93.37).

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

L'année 1973 s'est terminée par deux activités agréables :

Un après-midi, réunissant les gardiennes, les enfants et les parents de la Crèche Familiale autour d'un arbre de Noël offert par la Municipalité et d'un goûter offert par notre Comité.

Un autre goûter, réunissant les membres du Club de l'Age d'Or rue Ferdinand-Chartier.

Ces deux fêtes se sont déroulées dans une ambiance très sympathique.

Les cours d'Auxiliaires Sanitaires et de Secourisme ont commencé début janvier, suivis par un nombre convenable de participants.

L'équipe Secouriste s'organise et s'enrichira prochainement d'un véhicule, ce qui lui permettra d'être plus disponible.

La campagne d'adhésions pour l'année 1974 va commencer et le Comité espère qu'il sera répondu favorablement à son appel.

Une permanence est assurée les lundi après-midi de 15 h à 18 h, 175, boulevard de la République - Tél. 771 88.63.

Arbre de Noël de la Crèche Familiale

Le 18 décembre dernier, un arbre de Noël réunissait les 34 gardiennes et les 70 enfants de la Crèche Familiale de Saint-Cloud, gérée par la Croix-Rouge avec l'aide de la ville.

Cette réunion avait lieu dans les locaux très spacieux du Centre Social, rue de l'Yser, mis à notre disposition par la Municipalité.

Autour d'un superbe arbre de Noël, les enfants, joyeux, venaient chercher leurs jouets et les gardiennes leurs souvenirs.

Dans une ambiance très détendue un goûter-apéritif fut servi.

Les parents, invités à venir chercher leurs enfants, vinrent en très grand nombre boire le verre de l'amitié.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le 11 novembre 1973, les récompenses suivantes ont été remises :

— **Diplôme d'honneur** : M. Arnaud MARECHAL, militant âgé de 11 ans.

— **Médaille de bronze** : M. Yves ARCACHE, Trésorier adjoint.

— **Médaille d'argent** : M. Oscar BLANCHE, membre bienfaiteur ; M. Pierre LAURE, Conservateur du cimetière.

— **Médaille de Vermeil** : Mme Elisa SABATIER, membre bienfaiteur.

AMICALE DES ANCIENS DE LA PREMIERE ARMEE FRANÇAISE

Le 24 novembre 1973, les membres de l'Amicale des Anciens de la Première Armée Française (Section Saint-Cloud - Garches) se sont réunis sous la présidence du Docteur VALENTIN.

Après que le compte rendu de la participation de l'Association aux cérémonies du Souvenir eût été donné, diverses questions ont été examinées dont le bilan financier pour l'exercice 1972-1973.

La section a, par ailleurs, renouvelé et complété son bureau comme suit :

— **Président** : Docteur Michel VALENTIN, 52, rue de Garches, Saint-Cloud.

— **Vice-Président** : Paul SENECHAL, 69, rue des Croissants, Garches.

— **Secrétaire** : Roger DARFEUILLE, 9, rue Gounod, Saint-Cloud.

— **Trésorier** : Marcel GRANDIDIER, 19, rue du Calvaire, Saint-Cloud.

— **Porte-drapeau** : Charles TOUCHET, 8, rue Jean-Mermoz, Garches.

— **Porte-drapeau adjoint** : Charles WINTER, 2, rue du 18-Juin, Saint-Cloud.

— **Commissaire aux Comptes** : Roger BOUCHEND'HOMME, 90, rue de Buzenval, Saint-Cloud.

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à prendre contact avec l'un des membres du bureau mentionnés ci-dessus, en vue de leur inscription à la Section. Ils recevront de leurs camarades l'accueil le plus chaleureux, dans l'esprit de fraternité et de fidélité au Souvenir qui unit tous les Anciens Combattants de la Première Armée Française.

A.S.T.I.

La grande fête annuelle des immigrés a eu lieu le 12 janvier dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture.

M. le Maire et Mme FOURCADE, plusieurs adjoints et Conseillers municipaux, de nombreux responsables ou animateurs d'organisations ou de communautés cloadoiennes, nous ont fait l'honneur et

l'amitié de leur présence. Certains ont tenu à concrétiser leur participation par une contribution financière. Mme CHOISET et le Conseil d'Administration de la M.J.C. avaient bien voulu nous ouvrir leur salle dans laquelle Jean-Paul CELERIER et ses amis nous ont réservé le meilleur accueil.

Nous remercions toutes ces personnes qui ont voulu témoigner leur sympathie aux immigrés de toutes nationalités solidaires ce soir-là dans leur joie comme ils tentent de l'être tous les jours dans leurs difficultés.

Pour que cette fête ne soit pas un feu de paille, l'A.S.T.I. doit faire face à de nombreux problèmes, en particulier dans la conjoncture actuelle.

Elle invite tous ses adhérents et amis à son Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 19 mars à 20 h 30 à la Salle Gounod rue des Ecoles à Saint-Cloud.

Au cours de cette Assemblée, elle présentera le film « Etranges Etrangers » qui sera suivi d'un débat.

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES DU TRAVAIL

Groupement de la Région Parisienne

La Fédération Nationale des Mutilés du Travail, Assurés Sociaux, Invalides Civils et leurs ayants-droit est une association qui groupe près de 500.000 membres, en dehors de toute considération politique, philosophique ou de tendance quelconque.

Son but, c'est uniquement l'amélioration de la situation des victimes d'accidents du travail et des invalides sociaux et civils.

Sa constitution date de 1921 et, depuis, la Fédération n'a jamais cessé de poursuivre son action pour la réalisation de légitimes revendications et elle est à l'origine de nombreuses lois et décrets qui concrétisent le travail accompli depuis près de 50 années. Elle peut également s'enorgueillir d'avoir obtenu une évolution favorable de la jurisprudence.

Mutilés et accidentés du travail, quelle que soit la date de votre accident, **assurés sociaux**, en maladie, ou en instance d'invalidité, **invalides civils** relevant de l'aide sociale, infirmes de naissance, handicapés physiques,

Pour la défense et le maintien des droits si péniblement acquis,

Venez renforcer la puissance numérique de votre Fédération nationale.

Tous renseignements vous seront donnés à la Permanence de la Section Sociale de Saint-Cloud, Puteaux, Suresnes, Rueil, Nanterre, qui est assurée, 6, rue du Clos-des-Hermites, Suresnes les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois de 10 heures à 12 heures.

Le local est mis à notre disposition, derrière la Mairie de Suresnes.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS A LA SOUS-PREFECTURE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

27 novembre 1973. — Association Indépendante des Parents d'Elèves des Ecoles Maternelle et Primaire de Saint-Cloud Centre.

Objet : L'Association a pour but :

1) de contribuer au maintien et à la défense des principes de laïcité sur lesquels repose l'Enseignement Public ;

2) de rechercher et de discuter en commun tout ce qui concerne l'intérêt des élèves au point de vue matériel, moral et intellectuel ;

3) de faciliter les rapports entre les parents et les autorités dont relèvent les Ecoles Publiques ;

4) de contribuer à la prospérité des écoles publiques et des organisations péri ou post-scolaires ;

5) de documenter les parents sur tout ce qui concerne la vie et l'orientation de l'enfant ;

6) de représenter les parents auprès des Pouvoirs Publics et d'agir légalement en leur nom.

Siège social : 6, rue des Ecoles, 92 - Saint-Cloud.

Président : Xavier Rosset, 6, rue des Ecoles, Saint-Cloud - Tél. 602 58.15.

J.O. n° 282 des 3 et 4 décembre 1973.

16 janvier 1974. — Société Amicale Le Groupement des Anciens Combattants 154° D.I. (413°, 414°, 416° R.I., compagnie 5-7 et 5-57, 1^{er} génie). — Objet : maintenir les liens de camaraderie et d'amitié fraternelle entre les adhérents ; perpétuer les souvenirs des hauts faits d'armes des camarades tombés pour la patrie et leur mémoire ; défendre, le cas échéant, les intérêts des sociétaires et de leur famille.

Siège social : domaine national Conservation, 92210 Saint-Cloud.

J.O. n° 22 du 25-1-74.

AMICALE HAUTS-DE-SEINE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE PARIS : Siège social, 1, rue Madiraa, 92400 Courbevoie-Bécon. — Association ayant pour but de regrouper les anciens sapeurs-pompiers qui ont servi au Régiment ou à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

J.O. du 9 janvier 1974.

INFORMATIONS PRATIQUES

Arrêté fixant les conditions d'exécution des visites périodiques des taxis et voitures de petite remise

Article premier. — Les taxis et voitures de petite remise ne pourront être admis à circuler que dans la mesure où ils y auront été reconnus aptes lors d'une visite effectuée par un expert désigné par le Préfet, sur proposition de l'ingénieur en chef des Mines, chef de l'Arrondissement Minéralogique de Paris.

Ces visites sont renouvelées tous les ans, à la diligence des propriétaires.

Elles seront mentionnées à leur date, sur une carte spéciale délivrée par le Préfet sur le vu d'un procès-verbal de première visite satisfaisant.

Un exemplaire du procès-verbal de chaque visite sera adressé à la préfecture (Direction de la Réglementation, 2^e bureau).

Si l'état d'entretien du véhicule met en danger la sécurité publique, le procès-verbal de visite spécifiera les déficiences et formulera toutes propositions utiles.

Les frais de visite sont à la charge du propriétaire du véhicule. Le montant de ces frais est fixé forfaitairement aux taux en vigueur pour les visites des véhicules soumis aux dispositions de l'article R 229 du Code de la Route dans le cas où l'expert désigné pour effectuer ces dernières visites est l'ingénieur en chef des Mines.

Arrêté portant désignation de l'expert chargé de faire effectuer les visites techniques des taxis et voitures de petite remise

Article premier. — L'ingénieur en chef des Mines, Chef de l'Arrondissement Minéralogique de Paris est désigné à compter de la notification du présent arrêté comme expert, pour effectuer les visites techniques des taxis et voitures de petite remise dans les conditions prévues par l'arrêté susvisé.

Il pourra déléguer, dans ces fonctions, des agents appartenant à son service et des techniciens désignés sous sa responsabilité.

CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE SAINT-CLOUD

Ont été élus administrateurs :

- M. J.-P. LEGRAND, 226 voix.
- Mme MAURY, 186 voix.
- M. MILLOT, 182 voix.
- Mme de FONDCLAIR, 164 voix.
- Mlle BROCHETON, 159 voix.
- M. MATHON, 154 voix.

FLAMME POSTALE DE SAINT-CLOUD

Un concours est organisé par la M.J.C. pour créer la nouvelle flamme postale de Saint-Cloud sur le thème : « Saint-Cloud protège ses espaces verts », thème qui devra figurer sur le dessin.

Les maquettes devront être présentées sur une feuille de papier blanc, format 21 x 29 devront avoir une base de 25 cm et une hauteur de 12,5 cm et être dessinées à l'encre de chine noire.

Une exposition des réalisations aura lieu du 3 au 6 avril à la M.J.C.

Les dossiers devront donc être remis à la M.J.C. avant le 31 mars.

Les meilleurs projets seront primés.

Si vous êtes candidats, n'omettez pas d'inscrire vos nom et adresse au dos de la maquette.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à la M.J.C., rue Hébert à Saint-Cloud.

Le 23 avril, à 20 heures, aura lieu au C.E.T., 41, rue Pasteur, un dîner-débat en présence de M. Jacques BAUMEL sur le thème : « Les grands hommes que j'ai connus dans ma vie » par M. SCHUMANN.

Le 20 avril à 14 heures, à la M.J.C., rue Hébert, aura lieu une simultanée d'échecs jouée par M. BELLAT, Président du club d'échecs.

CLODOALDIENS, ESTIMEZ JUSTEMENT VOTRE PISCINE

Récemment la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale a fait parvenir à toutes les piscines, une lettre les informant qu'il convenait de respecter les règles de sécurité et d'hygiène applicables aux établissements de natation ouverts au public (Journal Officiel du 8 juillet 1969) sous peine de fermeture des établissements en infraction.

A cette occasion, nous sommes heureux de rappeler notre article paru dans le bulletin n° 129 et de confirmer à tous nos utilisateurs, que depuis le premier jour de fonctionnement notre piscine a toujours été contrôlée par un laboratoire d'hygiène agréé, en l'occurrence celui de la ville de Paris.

Ainsi nous affirmons, que dans notre établissement l'hygiène est notre préoccupation première pour la satisfaction et la tranquillité de tous.

Dans notre piscine, l'hygiène est une réalité.

J. CRIELS,
Directeur de la piscine

Nous croyons utile de rappeler les dates et quartiers de RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET FERRAILLES

Deuxième mercredi, quatrième vendredi de chaque mois : rue Albert-1^{er}, avenue A.-Belmontet, rues A.-Coutureau, A.-Moguez, de l'Aqueduc, de l'Arcade, Armengaud, de l'Avre, avenue B.-Palissy, rues Bory-d'Arnez, Bucourt, de Buzenval, du Camp-Canadien, avenue Caroline, rue C.-Blum, avenue Cicerons, avenue Clodoald, Sente du Clos, Passage des Coteaux, Allée des Cottages Picard, rues Jacoulet, J.-Leguay, avenue Duval-le-Camus, rues E.-Tissot, F.-Chartier, avenue de Flore, Allée Florent-Schmitt, avenue de Fouilleuse, rues des Gaillons, des Girondins, H.-Regnault, Place H.-Chrétien, rue du Pierrier, avenue de la Pommeraie, Sente des Pommiers Rouges, rue de la Porte-Jaune, avenue de Longchamp, rue Marbeau, avenue du Maréchal-Foch, avenue Marius-Franay, rues des Milons, de Montretout, M.-Bonaparte, du Mont-Valérien, avenue de la Passerelle, rues P.-Ollendorf, de la Redoute, boulevard de la République (Est de la rue des Tennerolles), avenue Romand, rue M. Salles, Place Santos-Dumont, boulevard Sénard, avenue de Surresnes, rues Tahère, Traversière, Chemin des Trois Pierrots, rues du Val-d'Or, de la Victoire, avenue des Vignes, rues des Villarmains, des Viris, B.-Washington, rue de l'Yser.

Deuxième mardi, quatrième mardi de chaque mois : rues A.-Hébert, avenue A.-Chevrillon, rues Audé, de Béarn, du Bois-de-Boulogne, du Calvaire, avenue des Chalets, rues C.-Lauer, du Chevalier de Lorraine, du Commandant-de-Lareinty, de Crillon, Jeanne, place Joffre, rues Joséphine, J.-Lambert, boulevard J.-Peltier, rues Laval, Dailly, Dantan, place Deville, rues du 18-Juin, du Docteur-Defossez, des Ecoles, Edeline, place de l'Eglise, rues de l'Eglise, E.-Verhaeren, avenue Eugénie, rues Feudon, de Garches, de la Garenne, G.-Latouche, G.-Rollin, des Gâte-Ceps, avenue du Général-Leclerc, place G.-Clémenceau, rues Gounod, de l'Hospice, Pigache, avenue Pozzo-di-Borgo, rues Preschez (entre rue Gounod et rue des Tennerolles), quai Carnot jusque la rue du 18-Juin, rues Lelégard, de la Libération, place Magenta, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny jusqu'au carrefour Jules-Peltier, avenue M.-Ravel, rues de Montesquiou, avenue de Nancy, rues de Nogent, d'Orléans, de la Paix, avenue du Palais, place du Pas-de-Saint-Cloud, rues Pasteur, Pavée, R.-Weill, de Rouen, Royale, Sévin-Vincent, place de Silly, rues de la Source, des Tennerolles, des Terres-Fortes, Vauguyon.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Les services du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, jusqu'ici dispersés dans plusieurs bâtiments provisoires, sont regroupés depuis le mois de mars, dans le Palais de Justice récemment achevé. Le Palais de Justice est situé 179-191, avenue Joliot-Curie, Nanterre, Cédex 92020 - Tél. 769 25.80.

Il est desservi par le R.E.R. (station Nanterre-Préfecture ou Nanterre-Université).

Il convient de noter cependant que le Tribunal pour Enfants demeure installé au 303-305, rue de la Garenne - Tél. 782 53.96.

Services transférés: Juridiction de l'Expropriation, chambres de la famille, section de la famille et section socio-administrative du Parquet, Tribunal des Pensions, Secrétariat-Greffe civil, Bureau d'Aide Judiciaire, Service d'orientation judiciaire, Conseil de l'Ordre des Avocats, Commission de première instance du contentieux de la sécurité sociale, Chambre correctionnelle, Procureur de la République, Juge de l'application des peines.

Les compétences du Tribunal de Grande Instance restent provisoirement limitées, leur extension définitive ne devant intervenir que le 1^{er} octobre 1974.

Le bureau de poste mobile qui desservait le Parc de la Bérengère 51, rue du Val-d'Or les mercredis et jeudis ne stationne plus que le mercredi depuis le 15 mars 1974.

ELECTIONS CONSULAIRES DU 11 FEVRIER 1974 COMMUNES DE SAINT-CLOUD, GARCHES, RUEIL, VAUCRESSON

Commerce, 1^{er} S/C, inscrits : 83 ; suffrages exprimés : 7 ; liste BARTHOMEUF-PATIN : 7.

Commerce, 2^e S/C, inscrits : 1.092 ; suffrages exprimés 245 ; liste FRETZ-VOUILON : 72 ; liste MASSE-VIALLETTE : 129 ; liste LEYMARIE : 44.

Industrie, 1^{er} S/C, inscrits : 67 ; suffrages exprimés : 26 ; liste VIGNOLES : 26.

Industrie, 2^e S/C, inscrits : 417 ; suffrages exprimés : 77 ; liste HERTEMAN : 76 ; liste LAMALLE : 77.

Services, 1^{er} S/C, inscrits : 37 ; suffrages exprimés : 8 ; liste VIGOUROUX : 8.

Services, 2^e S/C, inscrits : 481 ; suffrages exprimés : 85 ; liste OUDINA : 46 ; liste LEFEBVRE : 39.

SERVICE DE LA VACCINATION PAR LE B.C.G.

Avis aux familles des élèves des établissements d'enseignement concernant les épreuves tuberculiques et les vaccinations par le B.C.G. en milieu scolaire

1^o L'obligation vaccinale est formelle pour tous les enfants fréquentant les établissements scolaires.

2^o Le contrôle de la vaccination est obligatoire, au cours de la première année qui suit la vaccination.

3^o Les contrôles ultérieurs (pratiqués au cours de chaque année scolaire, dans le département des Hauts-de-Seine depuis 1968) peuvent être espacés. Ils restent obligatoires pour les classes de :

- Cours Préparatoire,
- Cours Moyen deuxième année,
- Cinquième,
- Troisième ou de niveau équivalent,
- les Classes Terminales,
- les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

Ils seront pratiqués dans les écoles maternelles, au moins une fois au cours de la scolarité.

4^o Dans tous les cas, le contrôle de la vaccination doit être pratiqué par intradermo-réaction à 10 unités: la précision et la facilité de mesurer l'intensité de sa réaction en font le meilleur test.

(Information transmise à la suite de la circulaire du 19 avril 1972, par laquelle le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale complète les précédentes circulaires de 1958 et de 1962 et adapte à la situation épidémiologique actuelle et aux progrès techniques les dispositions concernant les épreuves tuberculiques et les vaccinations par le B.C.G. en milieu scolaire.)

DON DU SANG

On a de plus en plus besoin de sang sur Saint-Cloud : des blessés, des opérés, des brûlés, de jeunes enfants, vous attendent pour être sauvés. Venez nombreux offrir votre sang à nos collectes :
Lieux et heures :

— Devant Stella Matutina : le premier mercredi de chaque mois ; le 28 avril de 9 heures à 13 heures ; le 29 avril de 16 heures à 19 heures.

— Gare du Val d'Or : le jeudi 16 mai de 16 heures à 19 heures.

Ne venez pas à jeun mais ne prenez ni lait ni beurre dans les 3 heures qui précèdent la prise du sang. Donnez un peu de sang pour sauver une vie humaine.

JEUNESSE AU PLEIN AIR

Comme chaque année, en février, la Jeunesse au Plein Air organise la campagne de vente du timbre avec la participation des élèves de l'Enseignement Public.

La collecte J.P.A. dans votre département, pourquoi ?

Le Comité J.P.A. s'efforce de favoriser le développement des Centres Laïques de Vacances Collectives d'Enfants et d'Adolescents dans le département des Hauts-de-Seine.

Nous voulons que tous les enfants et les jeunes du Département des Hauts-de-Seine puissent partir en vacances. Pour cela, avec vous, nous ferons de la Collecte 1974 un éclatant succès.

Réservez aux enfants et aux jeunes qui vous présenteront les timbres « Jeunesse au Plein Air » le meilleur accueil.

Le Secrétaire Général
Pierre A. LABAY

Nous vous rappelons les dates des prochains comités de quartier qui ont toujours lieu à 21 heures :

Quartier n° 2

mercredi 12 juin

salle Gounod, 14, rue des Ecoles

Quartier n° 3

mercredi 5 juin

centre social, rue de l'Yser

Quartier n° 4

mercredi 29 mai
école du Val d'Or
rue Michel-Salles

Quartier n° 5

mercredi 24 avril
école de Montretout
3, rue René-Weil

Quartier n° 6

mercredi 15 mai
C.E.T., 41, rue Pasteur

du 13 novembre 1973 au 15 février 1974

NAISSANCES

Sont nés, 3, place Silly
Hôpital de Saint-Cloud

Joao Filipe de Moura - Sonia Claire Arnoult - Stéphane Julien Vangell - Frédéric Lette - Romain Brandela - Richard Fernandez - Christophe Alvez da Graça - Iliane Constancio - Aurélie Cécile Marin - Yves-Marie Nicolas Philippe Mattheyses - Fabienne Joséphine - Noudéhouénou-Houénagnon Godonou Dossou - Guillaume Paul Jean-Claude Avisse - Sandra Etteinger - Robert Rial - Juan Visente Valdes - Christian Joseph Enri Ruaux - Thibaud Jacques Gérard Hervy - Emile Debiard - Caroline Marie Mignon - Alexis Philandrianos - Michel Henri Praud - Sébastien Christian Toffin - Stéphane André Chisclain - Cristina Maria André.

Sont nés, 6, rue de la Porte-Jaune

Nicolas François Michel Lejeune - Alain Attilio Emilio Bassan - Carine Alexandra Bonnery.

Total des naissances : 235, dont 28 Clodoaldiens.

NAISSANCES CLODOALDIENNES HORS SAINT-CLOUD

du 1^{er} janvier au 15 février 1974

Ingrid Baltzer, 5 février, Neuilly-sur-Seine - Pierre Bazin, 12 janvier, Boulogne - Isabelle Bergeault, 22 janvier, Suresnes - Sidonie Blay, 28 janvier, Boulogne - Olivier Bourla, 15 janvier, Paris - Olivier Bresard, 12 février, Boulogne - Guillaume Calligaro, 15 janvier, Paris - Amélie Cordonnier, 12 février, Boulogne - Brigida Francisco, 4 janvier, Suresnes - Marine Fronty, 24 janvier, Paris - Marie Garabedian, 12 février, Paris - Sébastien Gibert, 4 janvier, Boulogne - Mituragaro Hakizimana, 13 janvier, Boulogne - Alix Herigord-Gorre, 31 janvier, Paris - Estelle Itié, 16 janvier, Boulogne - Cyril Kavrychine, 6 janvier, Paris - Julia Klaus, 12 janvier, Suresnes - Alexandre Ladreit de Lacharrière, 5 février, Paris - Laura Lanzone, 25 janvier, Paris - Laurent Lechopier, 3 janvier, La Celle-Saint-Cloud - Simon Le Roy, 11 février, Neuilly-sur-Seine - Michel Lestriez, 21 janvier, Paris - Denis Letzelier, 13 janvier, Paris - David Limayrac, 23 janvier, Paris - Dorothee Martin, 2 février, Paris - Bertrand Masius, 2 janvier, Boulogne - Vincent Mauger, 15 janvier, Suresnes - Arnaud Pannecièrre, 13 janvier, Neuilly-sur-Seine - Paula Perez, 5 janvier, Suresnes - Stephanie Petit, 10 janvier, Suresnes - Witold Rawicki, 5 janvier, Suresnes - Vincent Ray-Capet, 17 janvier, Neuilly-sur-Seine - Juliette Rocchi, 6 février, Boulogne - Cédric Samsonoff, 10 janvier, Versailles - Martin Sejourne, 8 janvier, Suresnes - Sami Senouci, 3 janvier, Suresnes - Fanny Singeot, 30 janvier, Suresnes - Catherine Thomas, 10 janvier, Suresnes - Thomas Veillerant, 3 janvier, La Celle-Saint-Cloud - Daphné Walter, 15 janvier, Le Chesnay.

MARIAGES

Norbert José Estevan et Marie-Thérèse Glais - Claude Alexandre Bonnery et Jeanine Pervenche Chaffiot - François Georges Ketelers et Catherine Madeleine Jouvin - Patrick Marie Edmond Ohresser et Marie-Claire Jeanne Drion - Bernard Léon Denis Jean Gardin et Christine Ménégos - Bernard Gozzi et Brigitte Monique Jacqueline Lecomte - Philippe René Vendel et Marie-Christine Rampont - Jean-Marie Noël Grivaz et Annie Jacqueline Baronnet - Jean-Claude Bessemoulin et Geneviève Prisca Landry - Hubert Marie-Joseph Delahaye et Catherine Peythieu - Daniel Hillion et Yvette Eugénie Kiredjian - Rémi Savin Gérard Desprez et Arlette Marie Maurer - Jean-Luc André Braise et Laurence Albertini - Michel Jacques Duvnjak et Graziella Mauricette Saucles - Renaud Edouard Delépine et Maria Lopes Pereira - Marc Climaud et Martine Irène Anne Proussakoff - Jean Yves Baer et Chantal Marie Michelle Brisse - Toussaint Campana et Françoise Raymonde Pollet - Jean-François Larrue et Agnès Françoise Le Goff - Jean Marius Loyer et Nicole Huguette Bourgeois - Pierre Edouard Haag et Josette Louise Dauplay - Patrick Christophe Bertellin et Michelle Vivey - Alexis Nicolavich Chewtchouk et Jeannine Dumas - Charles Alfred Coyac et Marie-Claude Gerbet - Luc Louis Biset et Lydie Jacqueline Guillaume - Louis Alexandre Turra et Eliane Hélène Tilliet - Olivier Emile Teissier et Claude Cianfarani - Jean Sébastien Weydard et Thi Lan Vien Nguyen - Marc Ignace Hoareau et Marie Suzie Ferrere - Jean-Maxime Léon Dars et Danièle Nojaroff - Gérard Didier Denis Arnal et Marie Claire Boulouard - Jean-Pierre Marie Rosset et Véronique Marie Jodot - Pierre Denis Villeneuve et Bernadette Geneviève Noël - Dominique Emile Corre et Chantal Henriette Olivier - Jean-Luc Georges Crochet et Martine Véronique Bridoux - Joseph Bitan et Chantal Lola Koskas - Gérard Le Chanoine du Manoir de Juay et Christel Pineau - Alain Jean Omer Derome et Dominique Michèle Jésus - Michel René Thébault et Jocelyn Anne Trewby - Patrick Yvon Farnault et Annick Monique Prioul - Didier Jacques Sanchez et Elisabeth Ferron - Raymond Le Chau et Simonne Solange Blavette - Marc Arthur Waddington et Anne-Elisabeth Williot - Herman Charles Marcaillou et Edmée Antoinette Pudepièce - Alain Claude Cochard et Marie Céline Gislène Robert - Roger René Veysière et Marie-Aline Françoise Ryan - Jehan Charles Filatriau et Denise Emma Chesneau - Michel Charles Gelly et Martine Christiane Le Rigoleur - Jean-Michel Roussel et Evelyne Françoise Pré - André Adrien Verlet et Josiane Yolande Dujour - Manuel Rubio et Marie-Rose Cossais - Dominique Jean-Jacques Mahieu et Christiane Heintz.

DECES

Elise Leblond, épouse Roche, 65 ans - Ambroisine Bauduin, Vve Pernes, 85 ans - Olga Barbier, épouse Piat, 60 ans - Gabrielle Mesnier, Vve Morat, 84 ans - Pierre Charles Duchene, 51 ans - Vsevolod Maximoff, 83 ans - Jeanne Schembri, Vve Ricciardi, 91 ans - Jacques Louis Debetz, 86 ans - Georges Emile Nafziger, 86 ans - Jean Alphonse Gautier, 77 ans - Florimond Gruson, 74 ans - Pierre Ernest Maréchal, 75 ans - René Victor Haulard, 76 ans - René Dupas, 78 ans - Emile Victor Martin, 85 ans - Clotaire Fontaine, 63 ans - Marie Marchand, Vve Denne 93 ans - Mira Jakovljevic, 5 mois - Pauline Klein, Vve Robinet, 90 ans - Charles Raymond Barbier, 76 ans - Fernand Alexandre Doux, 85 ans - Léandre Henri Chassériaud, 82 ans - Véronique Claude Putinier, 18 ans - Jacques Gilbert Cadoux, 67 ans - Antoine Vighier, 77 ans - Marie Fradelizio, épouse Roué, 70 ans - David Harold McCarthy, 45 ans - Emilia Héloir, Vve Delaroche, 70 ans - René Georges Chenel, 79 ans - Giovanna Bonetto, Vve Bich, 74 ans - Myriam Pfrimmer, épouse Brenac, 63 ans - Marie Josserand, Vve Chatelet, 82 ans - Giovanni Carosso, 71 ans - Sara Tamarcaz, Vve Le Roux, 99 ans - Marcelle Pellerin, Vve Maçon, 75 ans - Aimé Jean Damen, 85 ans - Robert Sabourin, 63 ans - Elie Ghebali, 67 ans - Marthe Routtier, Vve Sageret, 96 ans - Georges Désiré Legrand 83 ans - Méthode Michel Domanichevsky, 79 ans - Marie Thérèse Deman, 63 ans - Turkia Kayoun, Vve Assouline, 90 ans - Sérop Katchadourian, 73 ans - Jacques Simonnet, 68 ans - Frédéric Milcent, 2 mois et demi - Thierry Delattre, 15 ans - Germaine Exhenry, Vve Fonty, 77 ans - Charlotte Juantegui, Vve Ochsner, 89 ans - Germaine Tagnard, Vve Champelle, 77 ans - Michel Blazy, 72 ans - Maurice Léon Simon, 78 ans - Marie Thérèse Belloc, épouse Bourdeil, 71 ans - Marie Vial, Vve Chottard, 82 ans - Maria Adèle Lanvin, Vve Laigle, 69 ans - Frédéric Loeb, 79 ans - Marthe Chardon, Vve Hillion, 60 ans.

171 décès (dont 57 Clodoaldiens), 14 transcriptions.

DROIT D'EXPEDITION DES ACTES D'ETAT-CIVIL

En vertu de la Loi de Finances parue au Journal Officiel du 28 décembre 1973 les expéditions d'actes d'état-civil ne donnent plus lieu à la perception des taxes.

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

Livraisons à domicile :

Particuliers

Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux - Collectivités

GALERIE LEFOR-OPENO

1, rue bory-d'arnex (4, rue des gâte-ceps)
92210 saint-cloud tél. 604 44.33

ALECHINSKY - ANTONINI
BARBIER - BELLMER - BEZOMBES
CHABRIER - DEBERDT - DORNY
EVEN - FINI - FOLON - GENTILLY
JANSEM - MENGUY - MINAUX - MOORE
PISANO - RISCH - SEMPE - TOPOR
service encadrement
tous les jours de 10 heures à 19 heures



les films de la maîtrise

52, rue Jacoulet - saint-cloud
771 80.60

spécialiste des aides audio-visuelles
de l'entreprise

M. TORMOS

FRUITS ET PRIMEURS
LIVRAISON A DOMICILE
65, boulevard de la République
SAINT-CLOUD
602 59.25



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

PEINTURE - DECORATION
VITRERIE
RAVALEMENTS
PAPIERS PEINTS

BALAC s. a.

17, rue du Docteur-Desfossez

92 - SAINT-CLOUD

602 58.89

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

SAINT-CLOUD

Tél. 771 80.77

BAZAR - CADEAUX - MENAGE

A. LANGOT

13, rue A.-Coutureau, 92 - SAINT-CLOUD
602 53.76

BNP

BANQUE NATIONALE DE PARIS

GALERIE MARCHANDE

111, Bureau de la Colline - 602 14.79

59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40/41

45, rue Gounod - 605 47.00

92 - SAINT-CLOUD

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

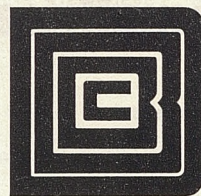
groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

**DE BAECQUE
BEAU ET CIE**

banquiers
des hommes
et de leurs
entreprises



à St Cloud
4, Parc de Bearn

renseignements: téléphone: 602. 30. 19

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

AVIONS - ENGINES - EQUIPEMENTS - MATERIELS ELECTRONIQUES

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation lumineuse - Eclairage public

R. TRILA

196, boulevard de la République 92 - SAINT-CLOUD
Tél. 771 69.74 Agréé E.D.F. et Qualifélec

GARAGE BLANC RENAULT

Mécanique Générale - Diagnostic entretien - Carrosserie
(Agréé Compagnies d'Assurances)

Service vente :
155, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
Tél. 771 63.06 - 771 75.48

PAUL DAHL

Equipement de freinage à air comprimé
Contacts électriques

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD Tél. 602 09.45

DELARFEUX s. a.

Entreprise de peinture

38, rue Gounod SAINT-CLOUD
Tél. 602 44.48

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN & Fils

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD
Tél. 771 89.25



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

VOTRE OPTICIEN

BOUCHETARD

VERRES DE CONTACT

En libre choix - Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
9, rue Dailly, SAINT-CLOUD ☎ 602 03.49

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

REYMA s.a.r.l.

COUTURE - PRET-A-PORTER

5, place du Pas
92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

Garage Longchamp Carnot S. A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25

DISTRIBUTEUR

VOLVO - MAZDA (piston rotatif) - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

Réparations de toutes marques - Tôlerie - Peinture

Location de voitures sans chauffeur

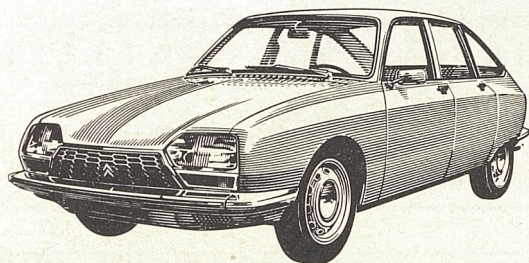
Station-Service

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - 92210 ST-CLOUD - 602 59.95



CITROËN^GS

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE

26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE

(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD

Tél. 602 19.80

Depuis un an déjà, Saint-Cloud est devenu la capitale nationale du tapis. Du moins est-il logique de le penser puisque les « Tapis et Moquettes de France » y ont installé leur siège social et qu'ils constituent la 1^{re} organisation française spécialisée. Pour recevoir confortablement chaque Clodoaldien une salle d'exposition a spécialement été aménagée dans laquelle toutes les productions de l'industrie occidentale et de l'artisanat oriental sont présentées. Des conditions circuit-direct très spéciales seront de plus consenties à tout acheteur domicilié à Saint-Cloud.

5, AVENUE CAROLINE

92 - SAINT-CLOUD — Tél. 602 63.30

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

TAPIS - MOQUETTES - TAPIS D'ORIENT - SAVONNERIES - TAPISSERIES D'ART MURAL
REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS TEXTILES ET PLASTIQUES